



RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

Ministère de l'Économie et des Finances

**DOCUMENT DE PROGRAMMATION
BUDGÉTAIRE À MOYEN TERME (DPBMT)**

2026 - 2028

Juin 2025



PREMIER MINISTÈRE

MINISTÈRE CHARGÉ DU
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT

Extrait des décisions prises en
Conseil des Ministres au cours de la séance
du Mercredi 25 juin 2025

Ministère de l'Economie et des Finances

171-Communication n° 18-2025 /MEF relative au document de programmation
budgétaire à moyen terme 2026-2028.

Décision : Accord

MEF

Pour Extrait Conforme

Nouakchott, le 25 juin 2025

Le Ministre chargé du Secrétariat Général du Gouvernement

Moctar Alhousseynou LAM



République Islamique de Mauritanie
Honneur – Fraternité – Justice



Ministère de l'Economie et des Finances

Communication N° XX-2025/MEF

Relative au Document de la Programmation Budgétaire à Moyen Terme (DPBMT) 2026-2028

Le Document de Programmation Budgétaire à Moyen Terme (DPBMT) 2026–2028 traduit l'engagement du Gouvernement à renforcer la gestion pluriannuelle des finances publiques, conformément aux principes de soutenabilité, d'efficacité et de transparence budgétaires énoncés dans la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF) de 2018.

Enraciné dans la vision stratégique du Président de la République, **Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani**, ce document s'inscrit pleinement dans l'exécution du programme électoral « Mon Ambition pour la Patrie », ainsi que dans la consolidation des orientations de la SCAPP 2016–2030. Il constitue un cadre d'opérationnalisation de la politique budgétaire à moyen terme, fondé sur une articulation cohérente entre objectifs de développement et allocations de ressources.

1. Une démarche budgétaire intégrée

Le DPBMT repose sur deux piliers fondamentaux :

- **Le Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)** qui projette les principaux agrégats macroéconomiques et budgétaires de 2026 à 2028, en mettant l'accent sur la maîtrise des équilibres, la rationalisation des dépenses courantes et l'intensification de l'effort d'investissement.
- **Le Cadre des Dépenses à Moyen Terme Global (CDMT-g)** qui oriente les enveloppes indicatives de dépenses vers les priorités nationales dans une logique de performance, d'équité et d'impact.

2. Une trajectoire budgétaire prudente mais ambitieuse

- Le cadrage budgétaire 2026–2028 repose sur des hypothèses macroéconomiques prudentes :

- Une croissance moyenne du PIB réel autour de **4,6 %** sur la période 2025–2028 ;
- Une inflation maîtrisée autour de **2,3 à 4 %** ;

- Les principales tendances budgétaires sont les suivantes :

- **Recettes totales** en hausse progressive, passant de **116,96 Mds MRU en 2025** à **135,37 Mds MRU en 2028**, avec une part croissante des **recettes fiscales** (17,09 % du PIB en 2028) ;
- **Dépenses totales** progressent 119,12 Mds MRU en 2025 à **141,39 Mds MRU en 2028**, soit **24,97 % du PIB**.
- **Déficit budgétaire globale maîtrisé**, qui reste contenu à **-1,06 % du PIB en 2028**, assurant ainsi la soutenabilité de la trajectoire ;
- **Solde primaire non extractif** restant déficitaire mais stable autour de **-3,5 % du PIB**, témoignant d'un effort de redéploiement vers les secteurs prioritaires.

3. Un ancrage dans les engagements internationaux

Le DPBMT 2026–2028 consolide les réformes engagées dans le cadre du programme soutenu par le FMI (FEC et MEDC). Il vise à renforcer la crédibilité de la trajectoire budgétaire, à sécuriser l'appui budgétaire extérieur et à mobiliser des financements innovants pour soutenir la transformation structurelle de l'économie nationale.

Telle est l'économie du Document de programmation budgétaire à moyen terme (DPBMT) 2026-2028 que j'ai l'honneur de vous présenter.

Sid' Ahmed Ould Bouh

Annexe : Cadrage budgétaire 2025–2028

(En milliards MRU)

Agrégats / Années	2025 (PLFR)	2026	2027	2028
Recettes budgétaires	116,96	123,66	129,83	135,37
- Recettes fiscales	76,2	82,61	87,93	96,74
- Recettes non fiscales	29,68	29,26	29,97	29,91
- Dons	8,8	7,72	7,62	4,15
- Recettes pétrolières (non fiscales)	2,28	4,07	4,32	4,57
Recettes extractives	17,22	18,72	19,39	19,62
Recettes non extractives	90,94	97,22	102,83	111,61
Dépenses budgétaires	119,12	127,07	134,08	141,39
- Dépenses courantes	65,54	68,68	71,34	71,98
- Salaires	28,63	30,64	32,71	33,18
- Biens et services	11,02	12,26	12,9	12,9
- Subventions et transferts	14,00	13,5	13	12,9
- Intérêts sur la dette	3,98	5,08	5,54	5,8
- Comptes spéciaux	5,41	4	4	4
- Dépenses d'équipement	53,57	58,39	62,73	69,41
- Sur financement extérieur	10,05	11,77	12,8	15,94
- Sur financement intérieur	43,52	46,62	49,93	53,47
Solde budgétaire global	-2,16	-3,41	-4,25	-6,02
Solde primaire non-extractif (dons inclus)	-15,4	-17,05	-18,1	-19,83

Solde global	-0,47%	-0,70%	-0,82%	-1,06%
Solde primaire hors extractif	-3,38%	-3,50%	-3,50%	-3,50%
PIB nominal (Mds MRU)	455,7	486,65	517,14	566,18
Croissance PIB réel (%)	4%	4,3%	4,4%	5,6%
Inflation (IPC, moyenne annuelle)	2,50%	3,00%	4,00%	4,00%

Table des Matières

RESUME ANALYTIQUE.....	7
INTRODUCTION.....	9
CHAPITRE I : CONTEXTE ET PERSPECTIVES POLITIQUES MACROECONOMIQUES.....	10
1. Contexte international.....	10
2. Contexte politique et économique national récent.....	11
2.1. Contexte politique national récent.....	11
2.1.1. Mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) “ RAMO-2024”	11
2.2. Contexte économique national récent.....	13
2.2.1. Evolution économique en 2022-2024.....	13
2.2.1.1. Produit Intérieur Brut.....	13
2.2.1.2. Inflation	15
2.2.1.3. Evolution structurelle de la dette	16
A- Dette extérieure	16
Figure 4: Évolution de la dette publique (en millions USD).....	16
B- Dette intérieure.....	17
3. Perspectives Politiques économiques nationales 2025-2028	18
3.1. Perspectives politiques	18
3.1.1. Programme présidentiel (MON AMBITION POUR LA PATRIE).....	18
3.1.2. Politique économique du Gouvernement	18
A- Programme de la Modernisation de la Ville de Nouakchott	19
B- Programme prioritaire de généralisation de l'accès aux services nécessaires au développement local.....	19
3.1.3. Perspectives de la SCAPP	22
3.2. Prospectives économiques 2025-2028	24
3.2.1. Produit intérieur Brut.....	25
3.2.1.1. Secteur primaire :.....	26
3.2.1.2. Secteur secondaire	27
3.2.1.3. Secteur tertiaire	27
3.2.2. Inflation	28
3.2.3. Stratégie de la dette 2025-2027.....	28
A. Objectifs de la Stratégie de la gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT).....	28
B. Champ de la SDMT	28
CHAPITRE II : SITUATION D'EXECUTION BUDGETAIRE.....	29
1. Mobilisation des ressources 2022-2024	29
1.1. Ressources totales.....	29

1.1.1.	Evolution des recettes intérieurs (budget général) 2022-2024	31
A-	Evolution des recettes fiscales 2022-2024	31
B-	Evolution des recettes non fiscales 2022-2024	32
1.1.2.	Evolution des recettes extérieures 2022-2024	35
1.1.3.	Evolution des recettes des comptes spéciaux du trésor 2022-2024	35
2.	Evolution des dépenses 2022-2024	35
2.1.	Dépenses courantes	36
2.1.1.	Traitements et salaires.....	36
2.1.2.	Dépenses d'acquisition de biens et services	36
2.1.3.	Subventions et autres transferts courants	36
2.1.4.	Intérêts sur la dette publique	36
2.1.5.	Crédits non ventilés.....	37
2.1.6.	Comptes Spéciaux du Trésor.....	37
2.2.	Dépenses d'investissement	37
3.	Exécution du budget en T1-2025 comparé à T1-2024	38
3.1.	Ressources budgétaires	38
3.1.	Dépenses et prêts nets (base paiement).....	38
3.2.	Solde budgétaire	39
CHAPITRE III : CADRAGE BUDGETAIRE 2026-2028		41
1.	Hypothèses du cadrage budgétaire	41
2.	Orientations de la politique budgétaire	41
2.1.	Cadre de politique budgétaire	42
A.	Politique fiscale :	42
B.	Administration fiscale :	42
2.2.	Cadre de politique de la dette 2025-2027	42
3.	Prévisions des ressources 2025-2028	43
3.1.	Recettes totales.....	43
3.1.1.	Recettes fiscales.....	43
3.1.2.	Recettes non fiscales.....	44
3.1.3.	Ressources extérieures 2025-2028	46
4.	Prévisions des dépenses 2025-2028	46
4.1.	Evolution des dépenses totales	46
4.1.1.	Dépenses courantes	46
4.1.1.1.	Charges du Personnel.....	47
4.1.1.2.	Dépenses des biens et services.....	47
4.1.1.3.	Subventions et Transferts courants.....	48
4.1.1.4.	Intérêts de la dette.....	48

4.1.2. Dépenses en capital	48
5. Prévisions solde budgétaire	52
.5.1 Solde budgétaire	52
5.2. Mode de financement	53
A- Besoins de financement de l'État	53
B- Ressources de financement de l'État	54
Ressources de financement de l'État	54
CHAPITRE IV : CDMT GLOBAL 2026-2028	57
1. Comparaison entre CDMT-g 2025-2027 et CDMT-g 2026-2028	57
1.1. Evolution des agrégats	57
1.2. Enveloppes sectorielles (2026-2028) en MRU	58
ANNEXE 1. Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) 2026-2028	68
ANNEXE 2. TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES (TOFE)	72

Liste des Tableaux

Tableau 1: Présentation générale du Programme PS2A	20
Tableau 2: Répartition du budget par composante du PS2A	20
Tableau 3: Composantes du PS2A par Wilaya	21
Tableau 4: Répartition des investissements publics financés sur le budget de l'Etat selon les leviers de la SCAPP	22
Tableau 5: financement extérieur exécuté par l'Administration publique 2026-2028 par levier de la SCAPP	23
Tableau 6: Evolution des recettes totales 2022-2024 (milliards)	30
Tableau 7: Evolution des recettes fiscales 2022-2024	32
Tableau 8: Tableau des opérations financières de l'Etat Exécution du 1er trimestre des années 2024 et 2025 en MDS MRU	39
Tableau 9: Hypothèses macroéconomiques (2025-2028)	41
Tableau 10 Evolution des recettes 2025-2028 en MDS MRU	44
Tableau 11 recettes extractives et recettes non-extractives en MDS MRU 2025-2028	45
Tableau 12: Enveloppes indicatives des ressources extérieurs au titre de 2025-2028	46
Tableau 13: Evolution des dépenses en MDS MRU (2025-2028)	46
Tableau 14: Ratios de la dette 2025-2028	48
Tableau 15: Répartition des investissements publics (2026-2028) financés par le budget de l'Etat (milles MRU)	50
Tableau 16: Répartition des investissements publics (2025-2027) financés par financement extérieur	51
Tableau 17: Ratios des dépenses en capital 2025-2028	52
Tableau 18: Solde budgétaires en mds MRU 2025-2028	53
Tableau 19: Tableau de Financement 2025-2028:	55
Tableau 20: Comparaison entre CDMT-g 2025-2027 et CDMT-g 2026-2028 en MDS MRU	57
Tableau 21: Enveloppes sectorielles (2026-2028)	58

Liste des Figures

Figure 1: Evolution du PIB mondial en 2024, 2025 et 2026.....	10
Figure 2: Evolution du PIB national en 2022-2024	15
Figure 3: Taux d'inflation 2022-2024	15
Figure 4: Évolution de la dette publique (en millions USD)	16
Figure 5: Encours de la dette extérieure par catégorie de créanciers extérieurs à fin 2024	17
Figure 6: Endettement intérieur à fin 2024	17
Figure 7: Evolution du PIB 2025-2028	26
Figure 8: Evolution du PIB nominal par secteur en million MRU 2025-2028	27
Figure 9: Evolution des dépenses publiques 2022-2024 en MDS MRU	35
Figure 10: Evolution des agrégats des dépenses publiques 2022-2024 en MDS MRU	37
Figure 11: Evolution des recettes fiscales et PIB 2025-2028	45
Figure 12: Principaux ratios de la masse salariale publique 2025-2028	47
Figure 13: Evolution des Biens et services 2025-2028 en MDS MRU	47
Figure 14: Evolution des Subventions et Transferts courants 2025-2028 en MDS MRU.....	48
Figure 15: Besoins de financement de l'Etat 2025-2028	53
Figure 16: Ressources de financement de l'Etat 2025-2028	55

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

BCM	Banque Centrale de Mauritanie
BIC	Bénéfice Industriel et Commercial
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CBMT	Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CCI	Comité Consultatif d'Investissement
CDMT-g	Cadre de Dépense à Moyen Terme Global
CNSS	Caisse Nationale de la Sécurité Sociale
DDE	Direction de la Dette Extérieur
DPBMT	Document de Programmation Budgétaire à Moyen Terme
DTS	Droits de Tirages Spéciaux
FMI	Fonds Monétaire International
FNRH	Fonds national des revenus des hydrocarbures
GTA	Grand Tortue Ahmeyim
HCD	Haut Conseil de la Décentralisation
IBAPP	Impôt sur les Bénéfices d'Affaires des Personnes Physiques
IDA	Association Internationale de Développement
IRCM	Impôt sur le Revenu des Capitaux Mobiliers
ITS	Impôt sur les Traitements et Salaires
LFR	Loi des Finances Rectificative
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
NIF	Numéro d'Identification Fiscale
OMD	Organisation Mondiale des Douanes
OSC	Organisations des Sociétés Civiles
PIB	Produit Intérieur Brut
PIP	Programme d'investissement public
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
ProPEP	Programme Prioritaire Elargi du Président
RSI	Régime Simplifié d'Imposition
SCAPP	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
SDMT	Stratégie de la Dette à Moyen Terme
SNIM	Société Nationale Industrielle et Minière
TOF	Taxe sur les Opérations Financières
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TPS	Taxe sur le Prestation des Services
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UPF	Unité de politique fiscale

RESUME ANALYTIQUE

Le Document de Programmation Budgétaire à Moyen Terme (DPBMT) 2026-2028 s'inscrit dans la vision du Président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, "Mon ambition pour la patrie". Ce document vise à consolider la gestion des finances publiques et à jeter les bases d'une croissance économique diversifiée, résiliente et inclusive. Il s'attache à garantir la soutenabilité budgétaire, à optimiser la dépense publique et à maximiser les recettes, dans le but de mieux répartir les richesses et d'assurer un accès équilibré aux services essentiels sur l'ensemble du territoire.

1-Contexte Macroéconomique et Hypothèses Budgétaires

La PBMT 2026-2028 est élaborée dans un contexte de défis macroéconomiques mondiaux persistants, mais aussi d'opportunités, en particulier avec l'exploitation progressive des ressources gazières. Les projections budgétaires s'appuient sur des hypothèses macroéconomiques actualisées qui dessinent une dynamique de croissance modérée mais soutenue :

- Croissance du PIB réel: L'activité économique devrait afficher une trajectoire ascendante, avec des croissances estimées à 4,0 % en 2025, 4,3 % en 2026, 4,4 % en 2027, et une accélération à 5,6 % en 2028. Cette progression est portée par les investissements publics, les secteurs extractifs et les services.
- Inflation (indice des prix à la consommation) : Le taux d'inflation devrait rester maîtrisé, estimé à 3,5 % en 2025, avec de légères hausses à 3,6 % en 2026, puis 4,0 % en 2027 et 2028.

Ces prévisions constituent la base de la planification budgétaire, permettant de calibrer les recettes, de planifier les dépenses et d'orienter la politique budgétaire en fonction des capacités réelles de l'économie.

2-Risques Budgétaires

Le scénario retenu est sensible à diverses variables externes, telles que l'évolution des prix des matières premières (minerai de fer, produits alimentaires) et le climat de sécurité dans le Sahel, ainsi que les risques de catastrophes naturelles (inondations, sécheresse). Un ralentissement économique chez les partenaires commerciaux.

Pour y faire face, la politique budgétaire se base sur le contrôle des dépenses de fonctionnement afin de réorienter les marges budgétaires vers des investissements productifs et la diversification des ressources de financement. Notre pays cherche à mobiliser des ressources concessionnelles et à maintenir une discipline budgétaire stricte pour renforcer la stabilité économique.

3-Politique Budgétaire

La politique budgétaire repose sur un Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) 2026-2028 visant à assurer la viabilité des finances publiques et à atténuer la volatilité liée aux

ressources extractives. L'objectif est de stabiliser la dette publique pour éviter le surendettement.

L'un des objectifs clés est de maintenir le déficit primaire non extractif (y compris les dons) à des niveaux soutenables, avec une cible de réduction continue.

La politique fiscale vise à augmenter progressivement les recettes fiscales non extractives pour réduire la dépendance aux ressources extractives. La pression fiscale devrait passer de 17,28 % du PIB en 2026 à 17,87 % en 2027 et 18,37 % en 2028, en exploitant le potentiel fiscal inexploité de l'économie.

Parallèlement, la maîtrise des dépenses courantes est un axe majeur, avec une réduction de leur part dans le PIB, passant de 14,11 % en 2026 à 13,80 % en 2027 et 12,89 % en 2028. Cette réduction permet de dégager des marges pour augmenter les dépenses en capital, projetées à la hausse de 12,27 % du PIB en 2026 à 12,74 % en 2027 et 12,89 % en 2028, stimulant ainsi l'investissement productif et la croissance à long terme.

Des réformes sont prévues pour moderniser et renforcer l'administration fiscale, incluant la digitalisation des services, la simplification des procédures et la lutte contre la fraude, afin d'élargir l'assiette fiscale et d'améliorer la conformité.

4-Scénario de Prévisions Budgétaires

Le scénario retenu prévoit une augmentation progressive des recettes totales et dons, passant de 100,78 milliards MRU en 2024 à 134,31 milliards MRU en 2027 et 142,63 milliards MRU en 2028. Cette hausse est principalement due aux recettes fiscales, qui augmentent de 66,12 milliards MRU en 2024 à 92,40 milliards MRU en 2027 et 104,00 milliards MRU en 2028. Cela représente une augmentation moyenne des recettes fiscales par rapport au PIB de 5,62 % sur la période 2024-2027. Les recettes non fiscales affichent une tendance haussière moyenne de 8,26%. Les recettes pétrolières devraient également augmenter significativement, passant de 0,53 milliard MRU en 2024 à 4,32 milliards MRU en 2027 et 4,57 milliards MRU en 2028.

Concernant les dépenses, une croissance régulière est également observée, avec des dépenses publiques globales passant de 101,90 milliards MRU en 2024 à 137,23 milliards MRU en 2027 et 146,46 milliards MRU en 2028. Les investissements connaîtront une augmentation notable, passant de 37,49 milliards MRU en 2024 à 65,88 milliards MRU en 2027 et 73,48 milliards MRU en 2028, soit une augmentation de 51,68 % entre 2024 et 2027. Cette augmentation est liée au lancement de nouveaux projets structurants. Les dépenses courantes diminueront proportionnellement au PIB, passant de 15,53 % en 2024 à 13,81 % en 2027 et 12,89% en 2028.

INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme électoral de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, intitulé « *Mon Ambition pour la Patrie* », la présente édition du Document de Programmation Budgétaire à Moyen Terme (DPBMT) 2026–2028 traduit la volonté du Gouvernement de renforcer la planification budgétaire pluriannuelle et d’inscrire les finances publiques dans une trajectoire de soutenabilité, de performance et de transparence.

Instrument stratégique d’orientation des politiques budgétaires, le DPBMT s’aligne sur les principes édictés par la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF) de 2018, qui consacre une approche intégrée de budgétisation axée sur les résultats. Il vise à assurer une cohérence renforcée entre les objectifs de développement définis dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP 2016–2030) et les ressources publiques mobilisées pour leur réalisation.

Ce document actualisé couvre la période 2022–2028. Il présente, d’une part, une rétrospective de l’évolution des principaux indicateurs macroéconomiques et budgétaires pour les années 2022 à 2024, et d’autre part, des projections détaillées pour la période 2025 à 2028. Il s’inscrit dans une logique de rationalisation des dépenses publiques, d’amélioration de l’efficacité de l’allocation des ressources, et de renforcement de la discipline budgétaire.

Le DPBMT repose sur deux piliers complémentaires :

- **Le Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)**, qui fixe les trajectoires macroéconomiques et budgétaires attendues sur la période 2025–2028, en mettant l’accent sur la maîtrise du solde budgétaire, l’évolution de la dette publique, les investissements prioritaires et la masse salariale ;
- **Le Cadre des Dépenses à Moyen Terme global (CDMT-g)**, qui ventile les enveloppes budgétaires entre les différents ministères et institutions, tout en tenant compte des spécificités de chaque département

Fruit d’un processus participatif associant les principales parties prenantes de la gestion publique, le DPBMT 2026–2028 constitue un outil central de pilotage des finances publiques. Il permet non seulement de renforcer la visibilité budgétaire à moyen terme, mais aussi de garantir une meilleure articulation entre les priorités politiques et les choix financiers de l’État, dans une perspective de développement inclusif et durable.

CHAPITRE I : CONTEXTE ET PERSPECTIVES POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES

1. Contexte international

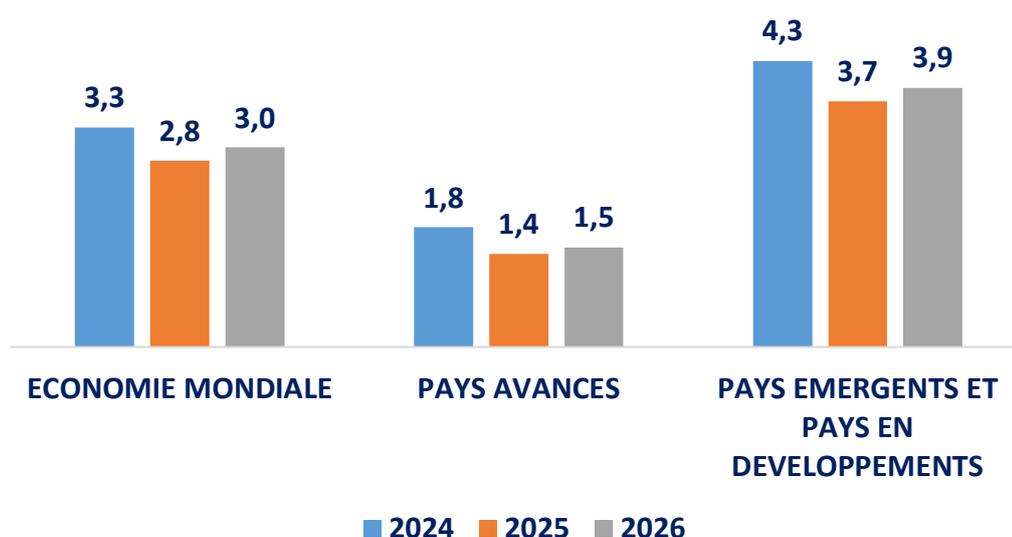
D'après les perspectives de l'économie mondiale avril 2025 publiées par le Fonds Monétaire International (FMI), la croissance mondiale reste stable mais décevante. Depuis janvier 2025, les États-Unis ont introduit des droits de douane généralisés à presque tous les pays, atteignant des niveaux historiques. Ces mesures ont provoqué des représailles commerciales et accentué l'incertitude mondiale, perturbant les prévisions économiques et nuisant à la croissance.

En tenant compte des nouvelles mesures tarifaires jusqu'au 4 avril 2025, la croissance mondiale en avril 2025 est projetée à 2,8 % en 2025 et 3 % en 2026, contre 3,3 % dans les projections de janvier 2025. Ces taux restent inférieurs à la moyenne historique de 3,7 % (2000–2019). Les pays avancés, en particulier les États-Unis et la zone euro, enregistrent un net ralentissement. De même, la croissance des pays émergents est révisée à la baisse, notamment pour la Chine.

L'inflation mondiale devrait diminuer plus lentement que prévu, atteignant 4,3 % en 2025. La situation varie selon les régions : révisions haussières pour les pays avancés, baissières pour les pays en développement. Les tensions commerciales et le manque de prévisibilité politique augmentent les risques financiers et de change, avec des effets potentiellement déstabilisateurs à l'échelle mondiale, surtout pour les pays surendettés.

Le FMI insiste, dans ce rapport sur la montée des risques baissiers : guerre commerciale prolongée, désengagement de l'aide internationale, pressions sur les pays à faible revenu et tensions sociales liées à la persistance des effets de la crise du coût de la vie. La capacité des pays à faire face à de futurs chocs est affaiblie, et la résilience de certains grands pays émergents pourrait être remise en question.

Figure 1: Evolution du PIB mondial en 2024, 2025 et 2026



Source : Fonds Monétaire International, Perspectives de l'économie mondiale (Avril 2025)

2. Contexte politique et économique national récent

2.1. Contexte politique national récent

2.1.1. Mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) “ RAMO-2024”

Levier stratégique 1 : Promotion d'une croissance économique forte, durable et inclusive

Les actions entreprises dans le cadre du premier levier stratégique de la SCAPP ont permis d'enregistrer des progrès notables dans la promotion d'une croissance économique forte, durable et inclusive.

Le secteur agricole a affiché des résultats prometteurs, notamment avec une production maraîchère atteignant 161 020 tonnes en 2024, dépassant largement la cible de 146 249 tonnes prévue pour 2025. La contribution de ce secteur au PIB a progressé à 5,1 %. Néanmoins, le rendement des céréales stagne. L'élevage a bénéficié d'une intensification de la couverture vaccinale (plus de 7 millions de têtes traitées) et d'un recensement du cheptel identifiant 29,3 millions d'animaux. Les indicateurs de production laitière sont encourageants (608 741 tonnes), mais la transformation locale demeure limitée.

Bien que dynamique en termes de captures (1 005 305 tonnes), la contribution du secteur de la pêche au PIB a régressé à 3,3 %, avec une baisse des débarquements nationaux et des emplois directs, soulignant l'enjeu de la valorisation locale des ressources halieutiques.

Dans les industries extractives, la part du secteur a atteint 18,9 % du PIB. Des avancées significatives ont été enregistrées concernant le Gaz Master Plan et la préparation de la construction de pipelines vers Nouadhibou, le projet gazier GTA atteignant 98 % de réalisation pour la phase 1a. Des investissements substantiels ont également été réalisés dans les secteurs minier et énergétique.

Le secteur industriel a connu une progression modeste et graduelle, accompagnée du lancement de réformes réglementaires et infrastructurelles. L'infrastructure de l'artisanat a été renforcée. Le commerce a bénéficié d'une hausse des exportations et d'actions de régulation du marché intérieur.

Le renforcement des infrastructures a progressé, notamment dans les domaines de l'énergie, du transport et de l'hydrogène vert. L'accès à l'électricité a atteint 57 % en 2024, mais des disparités notables persistent entre zones rurales et urbaines, avec 44 % d'énergie renouvelable et l'électrification rurale en cours. En matière de transport, plus de 2 200 km de routes ont été réalisés ou sont en cours, et les infrastructures aéroportuaires ont été modernisées. Les accidents de la route demeurent cependant un défi majeur, l'objectif de 7 500 km en 2025 étant vraisemblablement atteint compte tenu des 6 939 km de routes bitumées existantes ou en construction.

Pour l'eau et l'assainissement, 74,2 % de la population a accès à l'eau potable, mais seulement 59,4 % à des installations d'assainissement améliorées. Des investissements significatifs sont en cours ou en préparation pour améliorer la situation. Dans les TIC, 80

% des individus utilisent internet, dépassant la cible de 65 %, avec une intensification de la digitalisation des services administratifs et de la modernisation de la gestion publique.

Environ 35 % de la population résidait dans un habitat précaire en 2023-2024, mais les actions visant à améliorer le cadre de vie en milieu urbain et rural s'intensifient. Plusieurs infrastructures publiques ont été achevées ou sont en cours de construction ou de réhabilitation.

Sur le plan environnemental, des avancées significatives ont été enregistrées dans la lutte contre la désertification et le changement climatique (reboisements, restauration de terres, ensemencement aérien, création de réserves naturelles, Observatoire de l'environnement et du littoral, stratégie sur la biodiversité). Malgré cela, les indicateurs restent insuffisamment renseignés et les capacités institutionnelles demeurent faibles.

Levier stratégique 2 : Développer le capital humain et l'accès aux services sociaux de base

Dans le secteur éducatif, le taux d'achèvement au fondamental a progressé à 65,6 %, bien qu'il reste éloigné de la cible de 92 %. Les investissements dans les infrastructures scolaires et la formation des enseignants sont en hausse. Cependant, les défis d'abandon scolaire, de qualité et d'équité (disparités régionales) persistent, et la gouvernance scolaire nécessite des améliorations. Les établissements de formation professionnelle accueillent 9 591 apprenants, soit une augmentation de 3,6 %, mais l'objectif de 16 118 sera difficilement atteint. Environ 28 % des enfants de 3-5 ans sont inscrits dans le préscolaire, l'objectif de 50 % n'étant probablement pas atteint.

Dans l'enseignement supérieur, le taux d'encadrement s'est amélioré (39 enseignants pour 1000 étudiants, contre 31 précédemment), un nouveau complexe universitaire de 11 000 places a été mis en service et de nouvelles filières ont été ouvertes.

Le système de santé a été renforcé par l'extension des infrastructures, une meilleure couverture vaccinale et des innovations comme la télémédecine, le nombre d'assurés par la Caisse Nationale d'Assurance Santé (CNASS) ayant atteint 156 000 bénéficiaires. La mortalité infantile demeure élevée (46,2 décès pour 1 000 naissances, objectif de 25). En matière de couverture sanitaire, 32,4 % des femmes bénéficient de consultations prénatales, la cible étant de 55 %. Les défis majeurs sont l'inégalité d'accès, les déséquilibres régionaux, le faible ratio personnel soignant/population et l'allocation budgétaire insuffisante par rapport aux standards internationaux.

En matière d'emploi et de cohésion sociale, la sous-utilisation de la main-d'œuvre s'élève à 34,6 %, et les besoins en emploi restent préoccupants, particulièrement chez les jeunes, malgré le lancement de plusieurs programmes ciblés et l'accroissement des financements. La résilience et la protection sociales ont été renforcées par des programmes ciblés avec des résultats significatifs dans la lutte contre la vulnérabilité, la préservation de la famille, l'autonomisation des femmes et la protection et le développement de la petite enfance, l'accès décent aux services publics de base et à un cadre de vie amélioré (Programmes DARI et Cheyla), l'accès de membres de ménages pauvres et vulnérables à des emplois décents et à des AGR (Programme ALBARAKA), le renforcement du pouvoir d'achat des ménages les plus pauvres (Programme TEKAVOUL).

Pour la sécurité alimentaire, les actions de 2024 ont permis d'atténuer les effets de la vulnérabilité alimentaire pour des centaines de milliers de bénéficiaires, le renforcement du pouvoir d'achat des ménages vulnérables, le secours aux ménages sinistrés victimes des tempêtes et inondations, la nutrition scolaire et communautaire, le renforcement de la résilience communautaire et de la capacité de stockage.

Levier stratégique 3 : Renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions

Des progrès ont été réalisés dans l'organisation des élections locales et la décentralisation, ainsi que le renforcement de la sécurité intérieure grâce à la modernisation des forces de défense et l'acquisition d'équipements. Cependant, des retards ont été notés dans la mise en œuvre complète de la décentralisation, le transfert de compétences aux collectivités locales, et les capacités des administrations locales nécessitent d'être renforcées et leur déconcentration accélérée.

Dans le domaine de l'état-civil, des avancées notables ont été enregistrées en matière de couverture, de digitalisation, de sécurisation et d'interconnexion du système national.

Le nombre de réfugiés est passé de 150 000 en 2023 à 260 000 en 2024 (augmentation de 73 %), suite à l'accélération des flux vers le Hodh Chargui. Face à cette situation, un ensemble d'actions ont été engagées dans le cadre de la politique migratoire, adoptant une approche multisectorielle et partenariale.

Le secteur de la justice a vu l'adoption de textes renforçant l'indépendance judiciaire et l'accès à la justice, à travers plusieurs réformes législatives, la professionnalisation des acteurs judiciaires, la modernisation des outils de gestion judiciaire (numérisation des procédures) et l'amélioration des infrastructures (construction et réhabilitation de tribunaux). Des avancées notables ont également été enregistrées dans l'accès à l'assistance juridique et le développement de la médiation communautaire via le programme Mouslih.

Des progrès significatifs ont été réalisés dans l'accès aux droits humains suite à l'adoption de la stratégie nationale des droits humains, accompagnée de campagnes de vulgarisation régionales et du suivi des recommandations internationales en la matière (traités, EPU).

Le contrôle citoyen et le rôle de la société civile ont connu des avancées avec l'adoption d'une stratégie nationale de promotion des OSC.

2.2. Contexte économique national récent

2.2.1. Evolution économique en 2022-2024

2.2.1.1. Produit Intérieur Brut

En 2024, la croissance de l'économie nationale a connu une légère décélération à 5,2% contre 6,5% en 2023 après l'accélération observée en 2022 (+6,8%). Le ralentissement de la croissance est lié principalement à la baisse des exportations de l'or artisanal. La croissance est tirée essentiellement par la dynamique des activités non extractives, notamment la performance enregistrée dans le secteur des pêches, l'accélération du rythme d'exécution des travaux de construction des infrastructures et la bonne orientation des autres services, des activités du commerce, et des services des transports,

de l'information et de la communication. Les secteurs non extractifs ont connu une hausse de 5,6% en 2024 en léger ralentissement par rapport à 2023 (+5,9).

Au niveau sectoriel :

Le secteur primaire enregistre une reprise de 4,6% en 2024 après une baisse de 1% en 2023. Cette performance est liée d'une part au niveau record de production du riz en contre saison chaude en relation avec l'augmentation des superficies, compensant ainsi les effets négatifs des inondations sur la production en saison normale, et d'autre part à la relance de l'activité des pêches à travers de nombreuses mesures de soutien. En effet, les captures des pêches ont connu une augmentation grâce aux mesures de réaménagement des pêcheries, à la suspension du plafonnement par navire et par marée, à la levée de la limitation du nombre de rotation, et à la suspension du seuil de production pour les usines de farine. En outre, d'autres mesures ont permis également la relance de l'activité des pêches, notamment la pêche expérimentale de maquereaux et l'augmentation du Quota Collectif de la pêche artisanale de 8000 tonnes des céphalopodes au titre de l'année 2024.

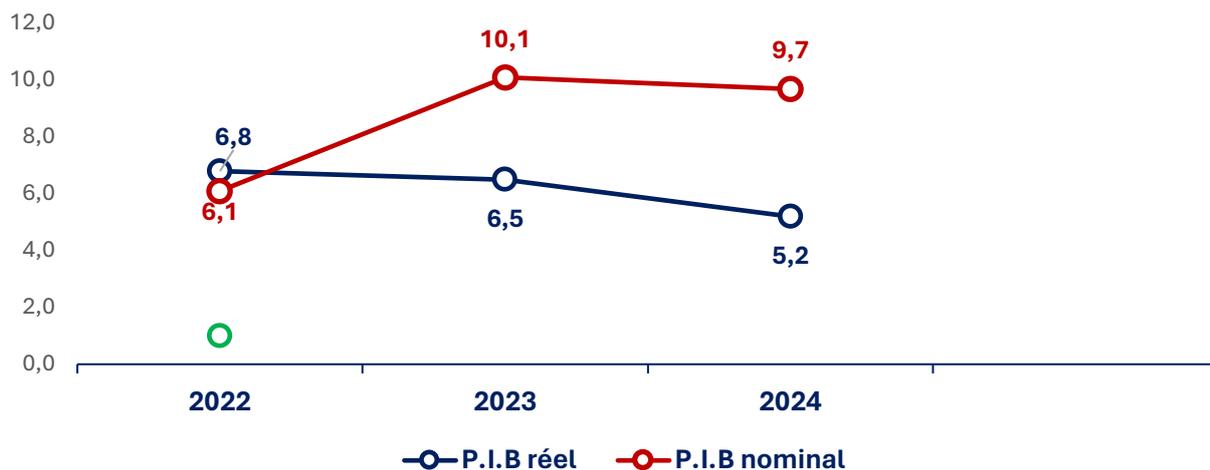
Le secteur secondaire a connu un ralentissement pour la deuxième année consécutive avec un taux de croissance de 2,9% en 2024, contre 5,8% en 2023, en raison de la décélération de la production minière et de la baisse de du PIB des industries manufacturières hors eau et électricité. En revanche, les BTP ont connu une accélération grâce à l'achèvement de nombreux travaux dans le domaine du réseau routier, au lancement du vaste programme de réhabilitation des réseaux de distribution et de pompage d'eau pour la ville de Nouakchott et au grand projet de réhabilitation des réseaux électriques et des transformateurs à Nouakchott.

Concernant **le secteur tertiaire**, sa croissance s'est établie à 4,7% grâce à la reprise des activités de commerce et des transports. Toutefois, les ralentissements des services financiers et des télécommunications ont entraîné le ralentissement du secteur par rapport à 2023 (+5,8%).

Le PIB nominal devrait s'établir à 426,6 Milliards en 2024 contre 388,7 Milliards en 2023 soit une hausse de 9,7%. Hors industries extractives, le PIB aurait augmenté de 9,7% pour atteindre à 345,7 Milliards en 2024 par rapport à 2023.

Sur le plan des prix, en décembre 2024, l'indice national des prix à la consommation affiche un taux d'inflation stable à 2,5% en moyenne annuelle. En glissement annuel, ce taux poursuit sa tendance baissière depuis août 2024 et atteint 1,5% en décembre. Ce mouvement baissier est largement dicté par la baisse des prix des produits alimentaires sur le plan mondial.

Figure 2: Evolution du PIB national en 2022-2024



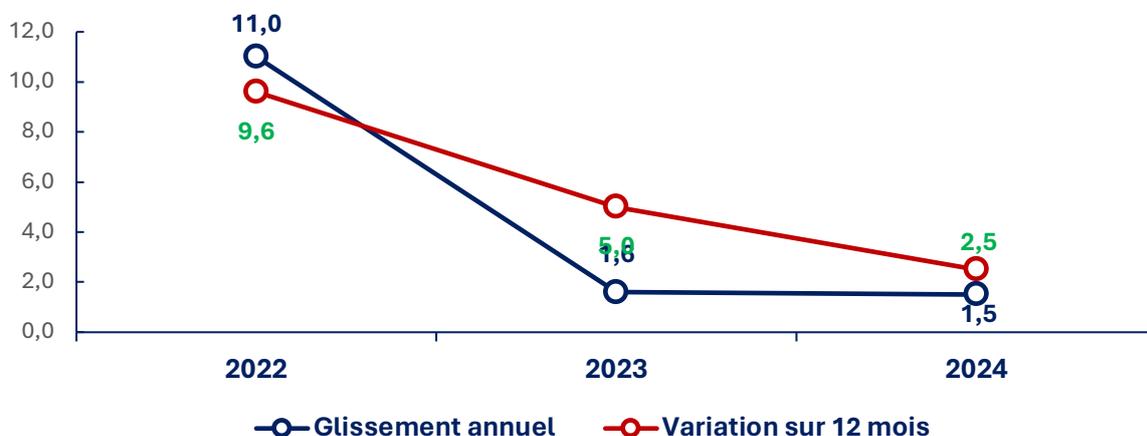
Source : ANSAD

2.2.1.2. Inflation

Au niveau national, l'Indice National des Prix à la Consommation (INPC) a atteint une valeur moyenne de 124,9 en 2024, contre 121,9 en 2023 et 116,15 en 2022, marquant ainsi une hausse de 2,5 % entre 2024 et 2023. Cette évolution est principalement due à l'augmentation de l'indice des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+1,9 %), en raison de leur impact important sur la composition de l'INPC. La hausse de l'indice des produits alimentaires est due précisément, à celle enregistrée au niveau des sous-catégories : « café, thé et cacao » (+7,2 %), « fruits » (+5,4 %), « lait, fromage et œufs » (+3,3 %), « viande » (+3,0 %), « huiles et graisses » (+3,0 %), « sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie » (+2,0 %), « légumes » (+1,6 %) et « poisson et fruits de mer » (+0,8 %).

Cette tendance des prix reflète la poursuite de l'influence des fluctuations des prix mondiaux des produits alimentaires sur le marché local. Elle traduit également une certaine capacité à maîtriser l'inflation, ce qui a contribué à maintenir une relative stabilité des prix, grâce aux interventions publiques à travers des mesures visant à protéger le pouvoir d'achat des citoyens.

Figure 3: Taux d'inflation 2022-2024



2.2.1.3. Evolution structurelle de la dette

L'encours de la dette publique totale connaît depuis 2015 une progression annuelle moyenne de 4,56%. Cette progression est la résultante de la combinaison de politique budgétaire certes offensive mais dont les importants besoins de financement ont été couverts par des emprunts extérieurs notamment concessionnels, tandis que le marché intérieur, encore embryonnaire, dont l'évolution annuelle moyenne sur 2015-2024 a été de 22,52% tirée par les importantes émissions faites sur les titres publics et le bénéfice tiré de la maturité des obligations de trésor de 2 et 3 ans introduites depuis 2023 sur le marché. Sur la même période, la dette extérieure a connu une évolution annuelle moyenne de 4,23%, et représente 84,9% de la dette totale à fin 2024.

A- Dette extérieure

La dette extérieure est dominée à plus de 66% par des emprunts concessionnels. Cet état de fait dans le portefeuille de la dette extérieure permet de maintenir un coût moyen relativement bas, à moins de 2,2% depuis plusieurs années. La partie semi-concessionnelle détenue aussi bien par les créanciers multilatéraux que bilatéraux représenterait 21,91% du total de la dette extérieure à fin 2024, tandis que 11,71% de la dette est hautement concessionnelle (IDA, FIDA, FAD) renforçant ainsi la capacité de remboursement de l'Etat mauritanien et la recherche du maintien de la viabilité de la dette. Un quart de la dette extérieure est détenu par le seul FADES (25,6% de la dette totale).

Ainsi, les créanciers multilatéraux représenteraient 64% de l'encours de la dette extérieure à fin décembre 2024. Les principaux créanciers de la dette multilatérale sont constitués du FADES (1188 millions USD), qui représentent 30,12% de la dette extérieure et près de 47,180% de la dette multilatérale, ainsi que le FMI (442,98 millions USD), soit 11,23% de la dette extérieure et 17,58% de la dette multilatérale.

La dette bilatérale qui occupe 36% de la dette extérieure reste marquée par trois créanciers (71,52% de la dette bilatérale) à savoir le Fonds saoudien (578,64 millions USD), soit 40,55% de la dette bilatérale), Eximbank Chine (279,78 millions USD, soit 19,61% de la dette bilatérale) et le Fonds Koweïtien (162,04 millions USD, soit 11,36%). Il convient de relever à la lumière de la revue du portefeuille que la dette vis-à-vis des Eximbanks (Chine, Inde) n'a pas le volume et l'encours observés dans des pays à profil de développement identique à la Mauritanie, notamment au niveau de la région ouest africaine.

Figure 4: Évolution de la dette publique (en millions USD)

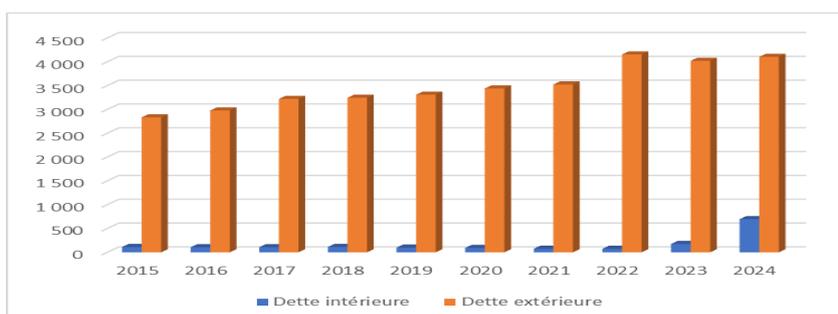
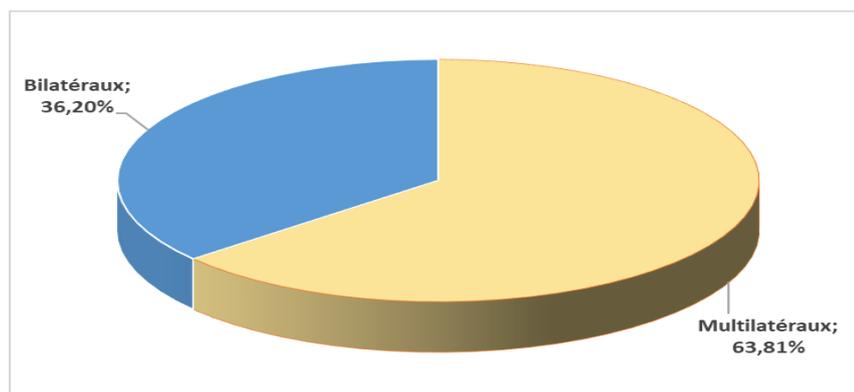


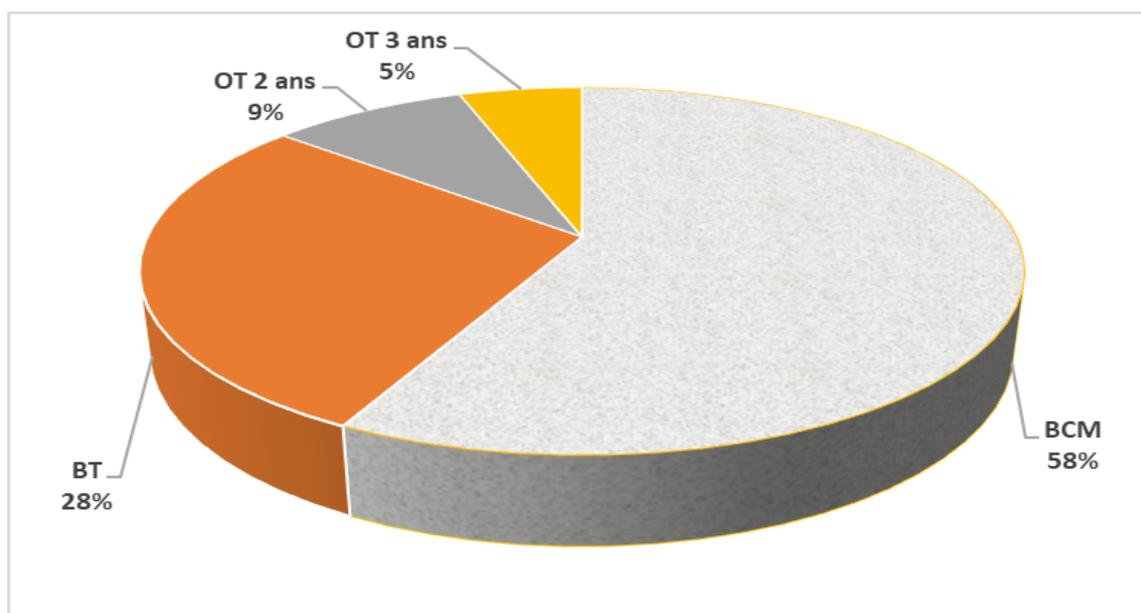
Figure 5: Encours de la dette extérieure par catégorie de créanciers extérieurs à fin 2024



B- Dette intérieure

La dette intérieure est certes constituée d'instruments de marché, mais elle est dominée par la créance de la BCM sur l'Etat. L'encours de la dette intérieure à fin 2024 est estimé à 702,1 millions USD soit 28 029,1 millions MRU et est principalement constituée de la dette résultant de la consolidation des créances de la BCM sur l'Etat (404,39 millions USD) et représente 58,58% de l'encours de la dette intérieure, tandis que les bons du Trésor de court terme (190,12 millions USD) pèsent pour 28,49% dans l'encours de la dette intérieure, et les obligations de 2 et 3 ans (98 millions USD) sont à 13,97% de l'encours de la dette intérieure portant l'ensemble des instruments de marché à 42,42 % de la dette intérieure et à 6,40% de la dette totale.

Figure 6: Endettement intérieur à fin 2024



3. Perspectives Politiques économiques nationales 2025-2028

3.1. Perspectives politiques

3.1.1. Programme présidentiel (MON AMBITION POUR LA PATRIE)

L'élaboration du Document de Programmation Budgétaire à Moyen Terme (DPBMT) 2026-2028 s'inscrit dans un contexte national singulier, marqué par le lancement effectif de l'exécution du programme présidentiel de Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El GHAZOUANI « Mon Ambition pour la Patrie », qui constitue le socle stratégique de l'action publique pour les années à venir.

Ce programme structurant s'articule autour de cinq axes fondamentaux :

- La consolidation de l'État de droit et la refondation de la gouvernance publique ;
- L'édification d'une économie performante, résiliente et écologiquement soutenable, en marche vers l'émergence ;
- La valorisation du capital humain, avec un accent particulier sur la jeunesse, pierre angulaire de la Mauritanie de demain ;
- L'approfondissement de l'inclusion sociale comme levier de cohésion nationale et de justice territoriale ;
- Le renforcement de la sécurité nationale et l'affirmation du rôle de la Mauritanie en tant qu'acteur de paix et de stabilité dans son environnement géopolitique.

Ce cadre stratégique guide l'ensemble des interventions publiques, tant au niveau central que territorial, et se traduit notamment par deux programmes phares de grande envergure : le Programme d'Urgence pour la Ville de Nouakchott et le Programme prioritaire de généralisation de l'accès aux services essentiels au développement local (PS2A). Ces deux programmes incarnent la volonté du Président de la République de traduire ses engagements en réalisations tangibles et durables, en mettant l'accent sur l'équité sociale, l'amélioration des conditions de vie, et l'accès universel aux infrastructures et services publics.

3.1.2. Politique économique du Gouvernement

Conformément au second axe stratégique du programme présidentiel, la politique économique du Gouvernement repose sur une transformation structurelle en profondeur de l'économie nationale, dans une perspective de performance, de durabilité environnementale et de souveraineté économique. Elle ambitionne de bâtir un modèle de développement endogène fondé sur la création de richesse, la diversification productive et la mobilisation efficace du potentiel privé.

Le Gouvernement entend ainsi libérer les énergies économiques par la mise en œuvre de réformes institutionnelles, fiscales, foncières et financières favorables à l'investissement et à la compétitivité. Il s'attèle à créer un environnement propice à l'initiative privée. À ce titre, des chantiers prioritaires sont engagés dans les domaines des infrastructures stratégiques (routes, énergie, télécommunications, ports,.....etc.), du développement agricole et pastoral, de la pêche durable, et de l'industrialisation à haute valeur ajoutée, notamment à travers les industries extractives, agroalimentaires et énergétiques.

La politique économique accorde une attention particulière à la transition énergétique et à la valorisation des ressources renouvelables, avec un accent sur l'hydrogène vert, levier d'un positionnement régional stratégique. Elle intègre par ailleurs la modernisation des services publics et la numérisation de l'administration comme catalyseurs de l'efficacité économique.

La mise en œuvre de cette stratégie se décline à travers des programmes concrets, tels que le Programme de modernisation de la ville de Nouakchott doté d'un budget de 5,7 milliards MRU, et le PS2A avec une enveloppe de 26,4 milliards MRU, couvrant 7 000 interventions multisectorielles à travers 11 wilayas. Ces instruments traduisent la volonté du gouvernement d'accélérer la transformation du tissu socio-économique, d'assurer une meilleure répartition des opportunités et de favoriser l'émergence d'une croissance inclusive et durable.

A- Programme de la Modernisation de la Ville de Nouakchott

Le Programme d'Urgence pour la Modernisation de la Ville de Nouakchott, annoncé le 5 novembre 2024 par le Président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, s'inscrit dans son programme électoral « Mon ambition pour la patrie ». Il vise à améliorer rapidement les conditions de vie des habitants de la capitale, en généralisant les services de base et en accélérant les investissements dans les infrastructures urbaines essentielles. Doté d'un budget global de 5,7 milliards d'ouguiyas, il sera mis en œuvre sur une période de 16 mois.

Ce programme repose sur huit composantes stratégiques :

- **Éducation**, avec la construction et la réhabilitation de centaines d'établissements, pour augmenter la capacité d'accueil et améliorer le cadre scolaire (budget de 866 millions MRU).
- **Santé**, avec la création ou rénovation de 28 centres et points de santé afin de renforcer la couverture sanitaire de base (941 millions MRU).
- **Accès à l'eau potable et assainissement**, à travers la modernisation des capacités de pompage, la pose de conduites et la construction de réseaux de drainage (764 millions MRU).
- **Électricité et éclairage public**, avec 150 km de réseau électrique basse tension, 36 sous-stations et 215 km d'éclairage (526 millions MRU).
- **Routes et désenclavement**, avec la construction ou la réhabilitation de près de 164 km de routes, dont une rocade de 50 km autour de la ville (1,682 milliard MRU).
- **Jeunesse et sports**, incluant stades, piscine semi-olympique et équipements pour centres de jeunes (230 millions MRU).
- **Aménagement du territoire et environnement**, pour faire de Nouakchott une ville propre et attrayante par la végétalisation, le remblayage et des projets urbains (703 millions MRU).
- Enfin, **les activités associatives**, pour dynamiser les communes par des actions culturelles, sportives et communautaires, renforçant la participation citoyenne.

B- Programme prioritaire de généralisation de l'accès aux services nécessaires au développement local

Dans la continuité de la vision portée par Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Président de la République, à travers son programme présidentiel « Mon ambition pour la patrie », le gouvernement a engagé un programme de grande envergure

visant à consolider la justice sociale, l'équité territoriale et la proximité des services publics. C'est dans cet esprit qu'a été conçu le Programme Prioritaire de Généralisation de l'Accès aux Services Nécessaires au Développement Local (PS2A).

B-1- Présentation générale du programme

Tableau 1: Présentation générale du Programme PS2A

Élément	Détail
Nom du programme	PS2A – Programme prioritaire de généralisation de l'accès aux services nécessaires au développement local
Période	2025–2027 (30 mois)
Budget global	26,4 milliards MRU
Nombre d'interventions	7 000
Population ciblée	4,9 millions (RGPH 2024)
Wilayas couvertes	11 sur les 15 du pays

B-2-Répartition du budget par composante

Tableau 2: Répartition du budget par composante du PS2A

Composante	Budget (MRU) MDS	% approximatif
Santé	8,04	0,305
Éducation	7,50	0,284
Accès à l'électricité	4,04	0,153
Accès à l'eau potable	2,59	0,098
Désenclavement	1,59	0,06
Agriculture	1,51	0,057
Jeunesse	0,96	0,036
Élevage	0,21	0,008
Total	26,44	1

B-3- Interventions majeures (par secteur)

Les interventions majeures du Programme prioritaire de généralisation de l'accès aux services nécessaires au développement local (PS2A) couvrent plusieurs secteurs essentiels pour améliorer les conditions de vie des populations rurales et semi-urbaines.

Dans le secteur de l'éducation, le programme prévoit la construction de 6 115 salles de classe et la réhabilitation de 525 autres, avec un budget de 7,2 milliards MRU, couvrant au total 6 641 interventions. L'objectif est d'élargir l'accès à l'éducation et de renforcer l'infrastructure scolaire.

Pour le secteur de la santé, doté d'un budget de 8,04 milliards MRU, les actions comprennent la construction de 104 hôpitaux et centres de santé, l'acquisition de 270

ambulances et la transformation ou la réhabilitation de plus de 240 postes de santé, réparties sur 513 interventions.

Concernant l'accès à l'eau potable, avec un budget de 2,59 milliards MRU, 1 731 interventions sont prévues. Elles incluent la réalisation de 939 forages, la construction de 105 châteaux d'eau, la réhabilitation ou l'extension de 166 réseaux hydrauliques, et des projets d'envergure comme la deuxième phase d'Aftout Chergui.

Dans le domaine de l'électricité, 4,04 milliards MRU sont alloués à 478 interventions, principalement pour des opérations massives d'électrification rurale, l'extension des réseaux existants et l'augmentation de la capacité de production.

Le secteur du désenclavement bénéficiera de 1,59 milliard MRU, pour des travaux planifiés sur la période 2025-2027 afin d'améliorer la connectivité des zones reculées.

Dans l'agriculture, 1,51 milliard MRU est consacré à 448 interventions, notamment la construction et la réhabilitation de 44 barrages et la distribution de 875 kilomètres de grillage pour le clôturage des périmètres agricoles.

Le secteur de l'élevage, avec 0,21 milliard MRU, inclut la réalisation de 39 forages pastoraux et la construction de 183 parcs de vaccination.

Enfin, les actions en faveur de la jeunesse, dotées d'un budget de 0,96 milliard MRU pour 236 interventions, visent à octroyer plus de 14 000 subventions, former près de 25 000 jeunes et financer plus de 2 300 petites et moyennes entreprises. Ces interventions traduisent l'engagement du gouvernement en faveur de l'équité sociale, du développement économique et de la cohésion territoriale.

B-4- Tableau des composantes par Wilaya (en milliards MRU)

Tableau 3: Composantes du PS2A par Wilaya

Wilaya	Santé	Éducation	Électricité	Eau potable	Désenclavement	Agriculture	Jeunesse	Élevage	Total
Hodh Chargui	1.509	1.118	0.703	0.506	0.037	0.300	0.163	0.054	4.39
Hodh El Gharbi	1.191	1.118	0.648	0.361	0.104	0.225	0.176	0.028	3.85
Assaba	0.870	0.577	1.101	0.242	0.093	0.333	0.136	0.025	3.38
Brakna	1.012	0.876	0.234	0.208	0.340	0.198	0.097	0.029	2.99
Gorgol	1.086	0.958	0.146	0.207	0.068	0.223	0.088	0.013	2.79
Trarza	0.469	1.127	0.601	0.379	0.000	0.011	0.066	0.020	2.67
Tagant	0.396	0.616	0.252	0.276	0.515	0.090	0.057	0.026	2.23
Guidimakha	0.500	0.569	0.138	0.180	0.085	0.112	0.077	0.018	1.68
Adrar	0.185	0.411	0.129	0.133	0.344	0.011	0.048	0.000	1.26
Inchiri	0.414	0.081	0.056	0.064	0.000	0.004	0.018	0.000	0.64
Tiris Zemmour	0.411	0.054	0.034	0.032	0.000	0.001	0.033	0.000	0.56

3.1.3. Perspectives de la SCAPP

A- Perspectives de financement des piliers la SCAPP (2026-2028)

A-1: Financement sur le budget de l'Etat

Tableau 4: Répartition des investissements publics financés sur le budget de l'Etat selon les leviers de la SCAPP

Code Levier SCAPP	Levier SCAPP	En millions MRU			
		CE 2026	CP 2026	CP 2027	CP 2028
1	PROMOUVOIR UNE CROISSANCE FORTE, DURABLE ET INCLUSIVE	64 631,29	18 191,39	21 410,72	25 029,19
2	DEVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN ET L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	59 276,97	19 347,45	20 217,44	19 712,08
3	RENFORCER LA GOUVERNANCE DANS TOUTES SES DIMENSIONS	34 661,74	10 411,17	11 451,84	12 798,74
Total général		158 570,01	47 950,00	53 080,00	57 540,00

Suite aux dernières projections budgétaires, une reconfiguration notable des priorités d'investissement public se dessine, traduisant une réaffirmation des choix stratégiques de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) pour la période 2026–2028. Les répartitions financières prévues témoignent d'un recentrage des ressources publiques sur les domaines clés du développement économique, social et institutionnel.

- **Promouvoir une croissance forte, durable et inclusive**

Les crédits d'engagement (CE) prévus pour 2026 atteignent 64 631,29 millions MRU, traduisant une ambition marquée de dynamiser la croissance. Les crédits de paiement (CP) suivent une trajectoire ascendante : 18 191,39 millions MRU en 2026, 21 410,72 millions MRU en 2027, puis 25 029,19 millions MRU en 2028, soit une hausse cumulée de 37,6 % sur la période.

Cette progression vigoureuse reflète d'une volonté affirmée de stimuler les moteurs de la croissance à travers des investissements structurants dans les secteurs productifs, en particulier les infrastructures économiques, le développement rural et l'industrialisation.

- **Développer le capital humain et l'accès aux services sociaux de base**

Les allocations budgétaires affectées à cet axe stratégique affichent une évolution modérée mais globalement stable. Les crédits d'engagement s'élèvent à 59 276,97

millions MRU en 2026. Les crédits de paiement progressent légèrement : 19 347,45 millions MRU en 2026, 20 217,44 millions MRU en 2027, puis 19 712,08 millions MRU en 2028, soit une hausse globale de 1,9 % sur la période.

Cette orientation confirme l'importance accordée à l'éducation, à la santé, à la formation professionnelle et à la protection sociale, avec une attention particulière à l'équité territoriale et à la réduction des inégalités.

- Renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions

Le renforcement de la gouvernance bénéficie d'une progression constante des crédits alloués. En 2026, les engagements atteignent 34 661,74 millions MRU, avec des crédits de paiement de 10 411,17 millions MRU, puis 11 451,84 millions MRU en 2027, et 12 798,74 millions MRU en 2028, soit une hausse de 22,9 % sur la période.

Ce choix stratégique traduit une volonté de consolider la transparence, l'efficacité de l'administration publique, l'État de droit, la lutte contre la corruption, ainsi que l'amélioration de la gouvernance économique et budgétaire.

A-2 : Financement sur les prêts

Tableau 5: financement extérieur exécuté par l'Administration publique 2026-2028 par levier de la SCAPP

Code Levier SCAPP	Lever SCAPP	en million MRU			
		CE 2026	CP 2026	CP 2027	CP 2028
1	PROMOUVOIR UNE CROISSANCE FORTE, DURABLE ET INCLUSIVE	28 690,02	2 054,10	2 058,10	5 845,20
2	DEVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN ET L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	37 019,63	2 789,50	3 363,49	4 825,07
3	RENFORCER LA GOUVERNANCE DANS TOUTES SES DIMENSIONS	6 353,47	644,00	1 417,00	1 121,60
Total général		72 063,11	5 487,60	6 838,59	11 791,87

L'examen de l'évolution des ressources extérieures issues des emprunts destinées à financer les leviers fondamentaux de la SCAPP laisse apparaître des dynamiques différenciées selon les priorités stratégiques, mais globalement orientées à la hausse. Ce soutien extérieur confirme l'engagement continu des bailleurs de fonds à accompagner les efforts de développement de notre pays, tout en consolidant les bases d'un financement soutenable à moyen terme.

- Stimuler une croissance inclusive et résiliente : Pour le levier centré sur la croissance économique durable et inclusive, les concours extérieurs connaissent une accélération

marquée sur l'horizon 2026–2028. Les montants prévus progressent de 2 054,10 millions MRU en 2026, à 2 058,10 millions MRU en 2027, puis s'élèvent à 5 845,20 millions MRU en 2028, soit une augmentation de plus de 184 % entre le début et la fin de la période. Cette poussée traduit l'importance croissante accordée aux projets de transformation économique par les bailleurs internationaux, ainsi qu'une volonté affirmée de l'État de renforcer les investissements dans les secteurs structurants, dans une logique de durabilité.

-Consolider le capital humain et améliorer les services sociaux : Les financements extérieurs affectés au développement humain présentent une courbe ascendante sur l'ensemble de la période. Partant de 2 789,50 millions MRU en 2026, ils atteignent 3 363,49 millions MRU en 2027, puis 4 825,07 millions MRU en 2028, ce qui représente une progression de 73 % sur trois ans. Cette trajectoire ascendante souligne le maintien d'un engagement fort des bailleurs en faveur du renforcement des systèmes d'éducation, de santé et de protection sociale, éléments essentiels pour un développement équitable, inclusif et durable.

-Moderniser la gouvernance et les institutions publiques : Les dotations extérieures destinées au troisième levier stratégique évoluent de manière plus irrégulière. Après un niveau initial de 644,00 millions MRU en 2026, les crédits bondissent à 1 417,00 millions MRU en 2027, avant de redescendre à 1 121,60 millions MRU en 2028. Cette fluctuation traduit le caractère spécifique et parfois ponctuel des programmes institutionnels soutenus par les bailleurs, souvent liés à des projets de réforme ciblés ou à des initiatives de renforcement de capacités. Néanmoins, le volume global reste conséquent, ce qui montre que les enjeux liés à la transparence, à la gouvernance efficace et à la responsabilité publique restent des priorités reconnues à l'échelle internationale.

3.2. Prospectives économiques 2025-2028

La politique économique du Gouvernement pour la période 2025-2028 s'inscrit dans une dynamique de consolidation de la stabilité macroéconomique et de renforcement de la résilience de l'économie nationale face aux chocs extérieurs. Elle s'inscrit dans une approche intégrée qui combine croissance inclusive, développement du capital humain et soutenabilité des finances publiques.

À cette fin, le Gouvernement prévoit d'intensifier les investissements publics, en donnant la priorité aux infrastructures économiques de base et aux secteurs sociaux, notamment l'éducation, la santé, l'emploi et la protection sociale. Ces efforts visent à renforcer la capacité productive de l'économie, à améliorer le niveau de vie de la population et à promouvoir l'inclusion sociale, dans le contexte de la transformation structurelle progressive de l'économie.

Parallèlement, la consolidation du cadre de la politique économique restera primordiale, à travers le renforcement de la gouvernance économique, l'amélioration de la transparence des finances publiques et la promotion d'un climat des affaires attractif pour les secteurs privés nationaux et internationaux. Ces réformes sont essentielles pour stimuler l'investissement privé, diversifier l'économie et générer davantage d'opportunités d'emplois productifs.

En matière de gestion de la dette publique, la stratégie adoptée vise à répondre aux besoins de financement de l'État à un coût et un risque minimes, tout en maintenant la viabilité de la dette

à moyen et long terme. Cela implique une meilleure planification de la dette, une diversification des sources de financement et une gestion proactive du portefeuille de dettes.

Dans un contexte international marqué par des incertitudes persistantes – notamment la montée des tensions géopolitiques, la fragmentation des chaînes de valeur et les incertitudes climatiques – cette approche intégrée contribuera à préserver les équilibres macroéconomiques tout en assurant une croissance robuste, résiliente et équitable à l’horizon 2025-2028.

3.2.1. Produit intérieur Brut

Les perspectives macroéconomiques restent solides quoiqu’elles soient tributaires de l’évolution de l’environnement international et régional et des conditions climatiques.

La croissance mondiale a été sensiblement revue à la baisse à 2,8% par rapport à 3,3% de l’édition de janvier 2025, en raison de l’application de droits de douane et du haut niveau d’incertitude du moment sur fond d’aggravation des tensions commerciales et d’ajustements sur les marchés financiers. Au niveau mondial, l’inflation globale devrait diminuer plus lentement que prévu.

Hypothèses

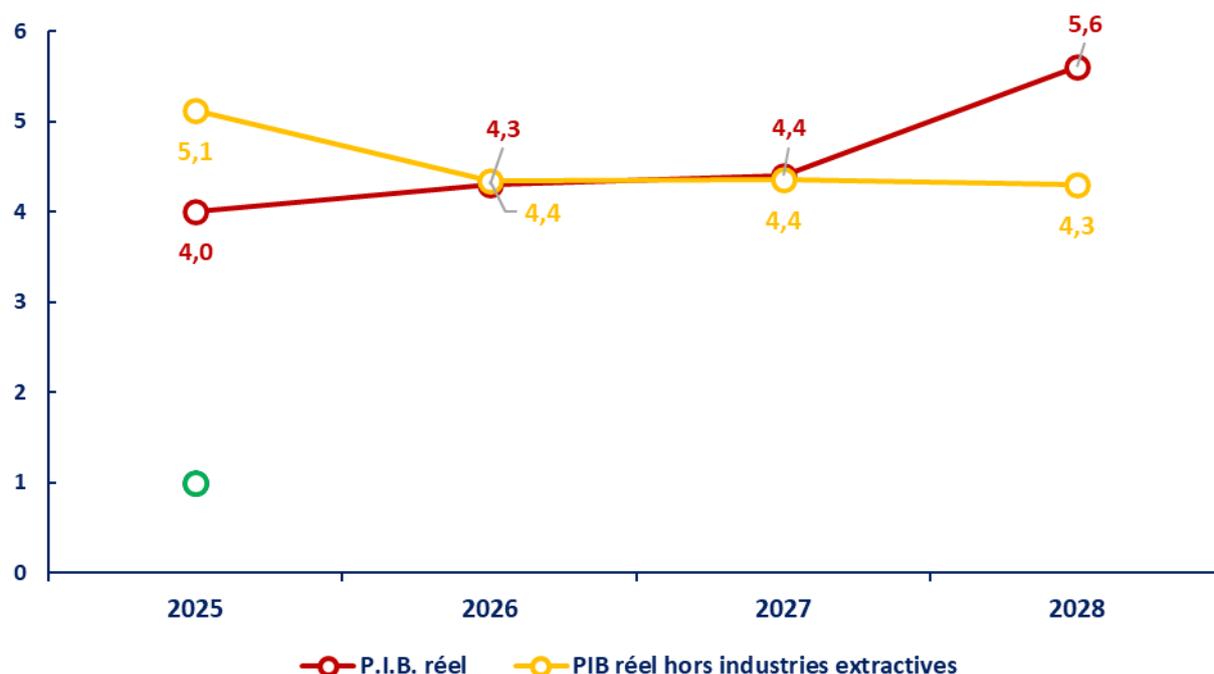
Les hypothèses qui sous-tendent les prévisions sur la période 2025-2029 reposent principalement sur :

- l’amélioration progressive de l’environnement international avec la poursuite de la baisse de l’inflation et l’adoucissement des conditions financières mondiales ;
 - l’augmentation des aménagements hydroagricoles, réhabilitation des barrages et mécanisation progressive de l’agriculture ;
 - les mesures de relance de l’activité des pêches et la mise en œuvre d’une nouvelle stratégie d’aménagement des ressources de la pêche sur 10 ans ;
 - la mise en œuvre efficace des programmes et projets structurants de développement ;
 - Une montée progressive de la production de la SNIM et démarrage de la production du gaz ;
 - la tendance baissière des niveaux de l’inflation au niveau mondial.

La croissance devrait s’établir en moyenne à 4,6% sur la période 2025-2029, un niveau inférieur à la moyenne des trois dernières années en lien avec la baisse de la production dans le secteur extractif (or-cuivre) et les risques liés à l’irrégularité de conditions climatiques favorables.

L’arrêt de la production de la MCM, la baisse de la production de tasiast, les tendances baissières de la production de l’or artisanal en dépit de la montée de la production de la SNIM devraient affecter le rythme de croissance.

Figure 7: Evolution du PIB 2025-2028



3.2.1.1. Secteur primaire :

La croissance du secteur primaire devrait atteindre un taux de 6,8% en 2025. Sur la période 2025-2029, la croissance du secteur serait de 4,5% en moyenne en raison de l'irrégularité des conditions climatiques. La production agricole devrait connaître une amélioration avec une croissance de 5,4% sur la période. L'atteinte de la souveraineté alimentaire est l'objectif essentiel de la politique du Gouvernement. Plusieurs efforts devraient accompagner et soutenir l'augmentation progressive de l'activité agricole :

- L'augmentation des surfaces cultivées et la disponibilité des eaux, par la mise en place de nouveaux canaux et axes hydrauliques, la construction de barrages et l'aménagement de surfaces agricoles, ainsi que la mise en œuvre d'une réforme foncière juste et équitable ;
- Le désenclavement et l'électrification des zones agricoles et le renforcement des capacités de stockage, de conditionnement, de froid et de transport ;
- La poursuite de la politique d'exonération fiscale des équipements et des intrants agricoles ;
- La mécanisation des cultures sous pluie et la mobilisation des ressources financières nécessaires au secteur et la facilitation de leur accès ;
- Le lancement d'un vaste programme de recherche, de formation et de vulgarisation pour les différentes filières agricoles, en s'appuyant sur les établissements nationaux de recherche, de formation professionnelle et d'enseignement supérieur.

Dans le domaine de la pêche, l'activité devrait connaître un redressement à la suite de nombreuses mesures de relance :

Le réaménagement de la flotte par type de pêcherie et modification du zonage et la suspension du plafonnement de 200 tonnes par navire et par marée et la pêche expérimentation de maquereau ;

Le report de la limitation du nombre de marées à 2 sorties par semaine pour les navires de la pêche côtière aux poissons pélagiques et suspension de seuil pour les usines de farine.

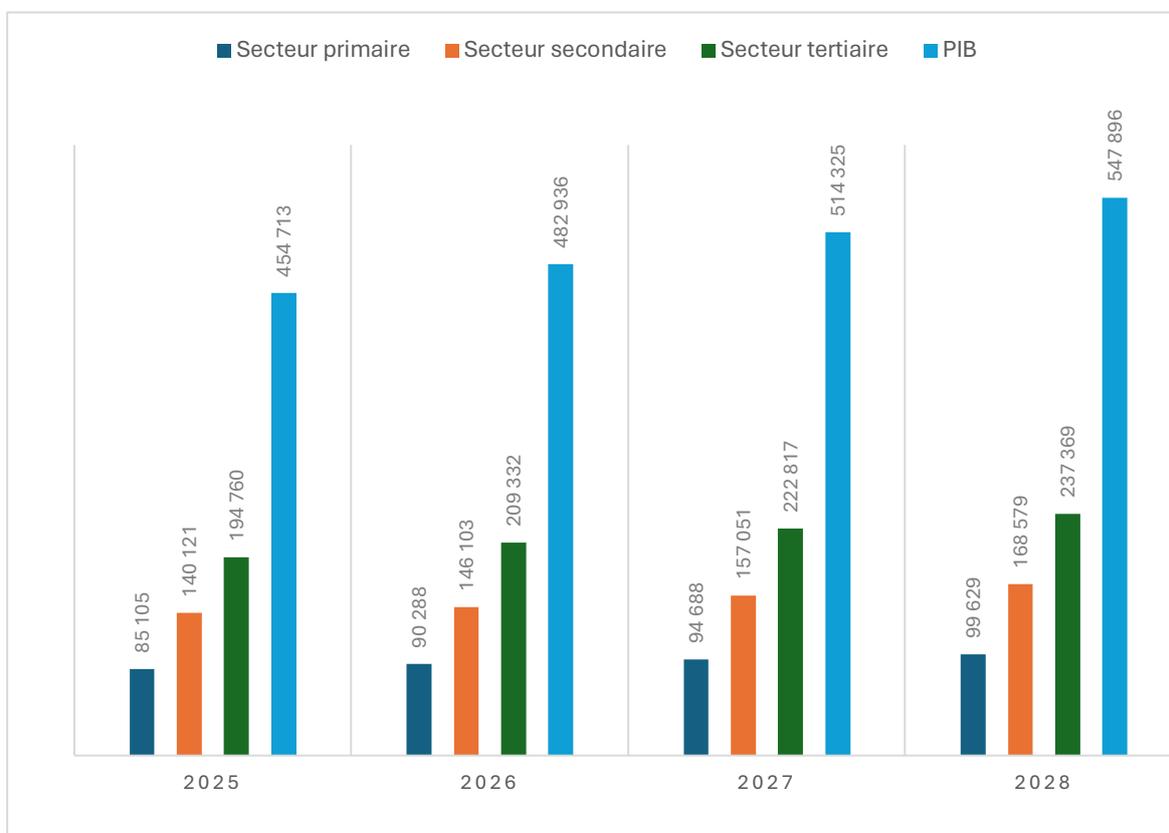
3.2.1.2. Secteur secondaire

En 2025, le ralentissement du secteur secondaire se poursuivrait avec une plus faible croissance à 1,8% en 2025 en relation avec la baisse de la production prévue des industries extractives (Or-cuivre). Toutefois, le taux de croissance du secteur atteindrait 5,4% sur la période, 2025-2029, grâce à l'augmentation progressive de la production du fer, de l'or et à la bonne dynamique des activités des BTP et des industries manufacturières.

3.2.1.3. Secteur tertiaire

La croissance du secteur tertiaire devrait atteindre 4,7% en 2025 et 4,4% en moyenne sur la période 2025-2029. Cette évolution serait liée à la dynamique de l'activité de commerce, secteur financier et aux activités des transports et du développement de la communication électronique.

Figure 8: Evolution du PIB nominal par secteur en millions MRU 2025-2028



3.2.2. Inflation

Sur le plan des prix, la baisse des prix des produits alimentaires au niveau international a entraîné une détente sur les prix intérieurs, avec une inflation de 2,1% à fin mars 2025 en moyenne annuelle et de 0,9% en glissement annuel. Compte tenu de l'évolution de l'environnement international, l'inflation pourrait se situer à 3,5% en 2025. Toutefois, les risques de hausses restent assez élevés avec la montée des tensions commerciales.

3.2.3. Stratégie de la dette 2025-2027

A. Objectifs de la Stratégie de la gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT)

L'orientation globale de la politique d'endettement de notre pays est de répondre aux besoins de financement de l'État et de préserver autant que possible la viabilité de la dette publique. Pour ce faire, elle privilégie le recours aux emprunts concessionnels en adoptant un modèle de combinaison de différents profils d'emprunts aux conditions permettant d'assurer un portefeuille plutôt concessionnel et le moins coûteux possible de la dette publique. Dans le cadre de la SDMT 2025-2027, les objectifs sont donc principalement de :

- Pourvoir aux besoins de financement de l'Etat et de ses obligations de paiements futurs aux moindres coûts possibles à long terme tout en minimisant les risques liés à l'endettement ;
- Favoriser le développement du marché des titres publics ;
- Favoriser la mobilisation des financements concessionnels avec cependant une orientation plus explicite et offensive sur les emprunts semi-concessionnels tout en gardant des possibilités de recourir à des emprunts non concessionnels.

B. Champ de la SDMT

Dans le cadre de la présente stratégie, la dette intérieure et la dette extérieure sont définies sur la base de la devise dans laquelle elles sont libellées. La dette intérieure englobe la dette libellée en monnaie nationale MRU et la dette extérieure est la dette libellée en devises quand bien même le créancier peut être un résident local. La dette prise en considération dans la présente stratégie est principalement la dette de l'administration centrale, y compris la dette de l'Etat à l'égard de la créance de la BCM et la dette extérieure rétrocédée par la BCM au Trésor au titre de certains instruments du FMI.

Il est à préciser également que les allocations DTS ne sont pas intégrées dans l'encours de la dette, toutefois les intérêts qui en découlent sont pris en charge dans les données de la dette.

(SDMT-2025-2027/ DDE /DECEMBRE 2024).

CHAPITRE II : SITUATION D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

1. Mobilisation des ressources 2022-2024

1.1. Ressources totales

L'évolution des ressources totales du budget de l'État sur la période 2022-2024 révèle des tendances contrastées, reflétant à la fois les aléas conjoncturels et les efforts de mobilisation interne. L'analyse des données budgétaires met en évidence trois grandes dynamiques : la stagnation relative des recettes intérieures, la diminution progressive des recettes extérieures, et la forte croissance des recettes des comptes spéciaux du Trésor.

A. Ressources du budget général : une évolution globalement positive malgré des fluctuations

Les ressources du budget général sont passées de 86,53 milliards MRU en 2022 à 95,15 milliards MRU en 2024, après avoir connu une baisse en 2023 (81,79 milliards MRU). Cette évolution traduit :

- une hausse moyenne annuelle modérée de 5,4 % sur la période ;
- un recul temporaire en 2023 dû à la dégradation des recettes issues du commerce international (minerai de fer, pétrole) et à la baisse des performances des entreprises publiques.

B. Recettes intérieures : des efforts de redressement en 2024

Les recettes intérieures (fiscales, non fiscales, en capital et exceptionnelles) ont reculé en 2023 à 75,25 milliards MRU, contre 80,18 milliards MRU en 2022, soit une baisse de 6,1 %. Ce recul s'explique par :

- la baisse des recettes fiscales (-2,5 %),
- la chute marquée des recettes non fiscales (-15,4 %),
- le repli des recettes pétrolières (-35,3 %), fortement sensibles aux cours internationaux.

En 2024, une nette reprise est observée avec des recettes intérieures atteignant 90,06 milliards MRU, soutenues par la hausse des recettes fiscales (+26,09 % par rapport à 2023), qui traduit les efforts de relance et de sécurisation du recouvrement fiscal.

C. Recettes extérieures : une tendance haussière continue

Les recettes extérieures ont connu une augmentation continue sur la période :

- 6,35 milliards MRU en 2022,
- 6,53 milliards MRU en 2023,
- 5,10 milliards MRU en 2024.

Cette augmentation est dû à celle des appuis budgétaires qui comble la diminution des dons projets (de 5,79 à 4,11 milliards MRU) explique principalement cette contraction,

illustrant une moindre dépendance à l'aide extérieure, mais aussi une nécessité d'accroître la mobilisation de financements concessionnels.

D. Recettes des comptes spéciaux du Trésor : une croissance structurelle marquée

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont connu une évolution spectaculaire notamment en 2023 :

- 1,97 milliard MRU en 2022,
- 4,85 milliards en 2023 (+147 %),
- 5,63 milliards en 2024 (+16 % par rapport à 2023).

Cette tendance haussière est portée par :

- l'accroissement des affectations à des projets d'infrastructures scolaires,
- les remboursements de la TVA.

Leur poids croissant reflète un meilleur ciblage des financements affectés et une volonté de renforcer l'efficacité des dépenses publiques à finalité sociale.

5. Ressources totales du budget de l'État

Les ressources totales du budget de l'État (budget général + comptes spéciaux) sont passées :

- de 88,50 milliards MRU en 2022,
- à 86,64 milliards MRU en 2023 (-2,1 %),
- puis à 100,78 milliards MRU en 2024 (+16,32 %).

La baisse de 2023, liée à la conjoncture externe, a été corrigée en 2024 grâce à une consolidation des recettes fiscales et à la résilience des comptes spéciaux. Sur l'ensemble de la période, les ressources totales ont progressé de 13,88 %, soit une moyenne annuelle d'environ 7,11%.

Tableau 6: Evolution des recettes totales 2022-2024 (milliards)

Libellé	2022	2023	2024
Recettes intérieures	80,18	75,25	90,06
Recettes fiscales	53,78	52,44	66,12
Recettes non fiscales	22,6	19,12	21,98
Recettes en capital	1,44	1,14	1,42
Recettes pétrolières (hors BIC et ITS)	2,21	1,43	0,53
Recettes exceptionnelles	0,15	1,13	
Recettes extérieures	6,35	6,53	5,10
Appuis budgétaires	0,56	1,43	0,99
Dons projets	5,79	5,10	4,11
Ressources du budget général	86,53	81,79	95,15
Recettes des comptes spéciaux du trésor	1,97	4,85	5,63
Ressources du budget de l'Etat	88,50	86,64	100,78

1.1.1. Evolution des recettes intérieurs (budget général) 2022-2024

A- Evolutions des recettes fiscales 2022-2024

Les recettes fiscales ont suivi une trajectoire d'abord légèrement décroissante entre 2022 et 2023, avant de connaître une nette progression en 2024. En effet, après avoir atteint 53,77 milliards MRU en 2022, elles ont diminué de 2,47 % en 2023, pour s'établir à 52,44 milliards MRU, puis ont rebondi en 2024 avec une hausse marquée de 26,09 %, atteignant 66,12 milliards MRU.

- Évolution par catégories d'impôts

A.1. Impôts sur les bénéfices et revenus nets

- 2022 : 17,29 milliards MRU

- 2023 : 16,96 milliards MRU (-1,91 %)

Cette baisse s'explique par la contraction des bénéfices industriels et commerciaux (BIC), la chute de 31 % de l'IRCM, et la pression sur les entreprises due à la hausse des coûts de production.

2024 : 23,60 milliards MRU (+39,15 %)

Cette progression importante traduit une reprise des activités économiques traduisant par un meilleur rendement des principaux impôts.

A.2. Taxes sur les biens et services

- 2022 : 23,69 milliards MRU

- 2023 : 23,02 milliards MRU (-2,82 %)

Cette baisse est due à la diminution des recettes de la Taxe sur le Chiffre d'Affaires TCA (-29 %) et des accises (-6 %), malgré une bonne performance de la TVA et +21 % pour l'ITS et de la taxe sur les opérations financières (+34 %).

2024 : 27,80 milliards MRU (+20,76 %)

L'amélioration des niveaux de consommation et de production a contribué à la hausse de cette catégorie, en particulier à travers la TVA et les accises.

A.3. Impôts sur le commerce et les transactions internationales

- 2022 : 11,26 milliards MRU

- 2023 : 10,64 milliards MRU (-5,5 %)

Cette diminution provient de la baisse des droits à l'importation, elle-même due à la chute des prix des produits pétroliers et à la réduction des volumes de certains produits importés (tabac notamment).

2024 : 12,44 milliards MRU (+16,91 %)

La reprise des importations et la stabilisation des cours mondiaux ont soutenu la hausse des recettes douanières.

A.4. Autres recettes fiscales

2022 : 1,53 milliard MRU

2023 : 1,82 milliard MRU (+18,95 %)

Cette augmentation s'explique par une meilleure mobilisation des droits de timbre (+18 %), qui ont dépassé les prévisions.

2024 : 2,29 milliards MRU (+25,82 %)

Cette hausse spectaculaire est attribuée à l'intégration dans le système RACHD du module " engagement juridique" qui exige l'enregistrement des tous les marchés et contrats objet de paiement ainsi que les taxes appliqués sur les terrains non bâtis .

Tableau 7: Evolution des recettes fiscales 2022-2024

Catégorie	2022 (MRU)	2023 (MRU)	2024 (MRU)	Évolution 2022-2023	Évolution 2023-2024
Recettes fiscales totales	53,77	52,44	66,12	-2,47%	26,09%
Impôts sur bénéfices et revenus	17,29	16,96	23,6	-1,91%	39,15%
Taxes sur biens et services	23,69	23,02	27,8	-2,83%	20,76%
Impôts sur commerce international	11,26	10,64	12,44	-5,51%	16,92%
Autres recettes fiscales	1,53	1,82	2,29	18,95%	25,82%

La période 2022-2024 illustre une résilience et une reprise progressive de la mobilisation des recettes fiscales après une année 2023 marquée par des chocs exogènes (baisse des cours de matières premières, ralentissement des importations, pression sur les coûts de production). L'année 2024 apparaît comme une phase de consolidation et de relance, avec des niveaux de recettes en nette hausse dans toutes les catégories fiscales, reflétant une amélioration de l'activité économique et des capacités de recouvrement de l'administration fiscale.

B- Evolutions des recettes non fiscales 2022-2024

Sur la période 2022 à 2024, les recettes non fiscales ont connu une baisse en passant de 22,61 milliards MRU en 2022 à 19,12 milliards MRU en 2023, avant d'augmenter à 21,98 milliards MRU en 2024. Cette trajectoire correspond à une baisse moyenne de -0,23 % sur trois ans.

La diminution constatée en 2023 (-15,43 %) a été confirmée par la loi de règlement, avec un taux d'exécution de 93 %. Cette baisse est principalement imputable à la chute importante des revenus des entreprises publiques, en particulier ceux de la SNIM, combinée à une réduction des recettes de la pêche.

B.1. Recettes de la pêche

Les recettes halieutiques ont connu une évolution délibérément restrictive, traduisant une volonté politique claire de préserver les ressources marines.

En 2022, elles s'élevaient à 6,73 milliards MRU, mais ont chuté de 8,10 % en 2023 pour atteindre 6,19 milliards MRU.

Cette baisse a été causée par :

- une réduction des redevances de pêche (-429 millions MRU),
- une baisse des revenus issus des accords de pêche avec l'UE (-1 %, soit 37 millions MRU),
- et des conventions de pêche dites "libres" (-5 %, soit 67 millions MRU).

En 2024, on observe une légère reprise à 6,50 milliards MRU (+5,01%).

Cette tendance démontre une transition vers une pêche plus durable, même si elle implique à court terme un manque à gagner budgétaire. Elle souligne également la nécessité de rééquilibrer les recettes maritimes, notamment via la valorisation de la transformation locale des produits halieutiques.

B.2. Recettes minières

Les recettes minières constituent le segment le plus dynamique des recettes non fiscales sur la période analysée.

En 2022, elles étaient relativement modestes (1,94 milliard MRU) mais ont fortement progressé en 2023 à 3,13 milliards MRU (+61,34 %).

Cette croissance est principalement portée par les royalties versées par les grandes sociétés minières :

- Tasiast a contribué à hauteur de 2,68 milliards MRU,
- MCM à 110 millions MRU.

En 2024, la dynamique se poursuit avec des recettes atteignant 4,07 milliards MRU (+29,71 %).

Cette hausse est le fruit de l'expansion de l'activité minière et d'une conjoncture favorable sur les prix des minerais. Elle met en évidence l'importance croissante du secteur minier comme levier budgétaire, mais souligne également le risque de dépendance cyclique face aux fluctuations des cours mondiaux.

B.3. Dividendes

Ce poste a connu une évolution en fort contraste, reflet des performances fluctuantes des entreprises publiques, notamment la SNIM, acteur central du portefeuille étatique.

En 2022, les dividendes se sont élevés à 12,76 milliards MRU, dont 11,15 milliards versés par la SNIM. Par contre, ils ont chuté en 2023 à 8,13 milliards MRU (-36,28 %), la SNIM n'ayant versé que 5,5 milliards MRU. La baisse de ses dividendes (-45 %) s'explique par la réduction de ses bénéfices liée à la baisse des prix du minerai. Cette baisse se poursuit en 2024 avec un total de 6,45 milliards MRU, dont 4,6 milliards MRU pour la SNIM.

B.4. Recettes diverses

Les recettes diverses sont restées volatiles et ponctuelles, en raison de leur dépendance à des événements exceptionnels.

En 2022, elles étaient faibles (1,18 milliard MRU) mais ont progressé de 41,5 % en 2023 pour atteindre 1,67 milliard MRU, dont 1,43 milliard provenait de la dette rétrocédée.

En 2024, elles chutent brutalement à 0,38 milliard MRU (-77 %), révélant le caractère exceptionnel du recouvrement enregistré en 2023.

Sur la période 2022-2024, les recettes non fiscales ont été marquées par une érosion progressive, passant de 22,61 à 17,27 milliards MRU. Ce recul s'explique par :

- la réduction des revenus de la pêche,
- la volatilité des dividendes publics, surtout ceux de la SNIM,
- et la fin du caractère exceptionnel des recettes diverses.

C- Evolutions des recettes en capital 2022-2024

En 2023, les recettes en capital se sont élevées à 1,13 milliard MRU, dépassant très largement les prévisions (0,54 milliard MRU), ce qui représente un taux d'exécution de 207 %. Ces recettes proviennent principalement des ventes de terrains et d'actifs incorporels. Cependant, par rapport à 2022 (1,44 milliard MRU), les recettes ont connu une baisse de 308 millions MRU, soit une diminution de 21,39 %.

Pour 2024, les réalisations indiquent un niveau de recettes en capital de 1,43 milliard MRU, soit une hausse attendue de 26,5 % par rapport à 2023, et pratiquement équivalente au niveau de 2022.

D- Evolutions des recettes pétrolières (hors IS et ITS)

Pour l'exercice budgétaire de 2023, les recettes des hydrocarbures ont atteint 1,43 milliard MRU sur une prévision de 1,48 milliard MRU, soit un taux d'exécution de 96,7 %. Comparées à 2022, ces recettes enregistrent une baisse de 35 %, due principalement à la diminution des revenus issus du projet GTA. Cette tendance se poursuit en 2024 avec un taux de -62,93% par rapport 2023.

E- Recettes exceptionnelles

Les recettes exceptionnelles n'affichent aucune réalisation en 2024 contre 1,13 Milliards MRU 2023 et 0,15 Milliards MRU en 2022 . Elles sont constituées des recettes des établissements publics à caractère administratif et de gains de changes.

1.1.2. Evolution des recettes extérieures 2022-2024

Entre 2022 et 2024, les recettes extérieures de l'État ont représenté en moyenne 7 % du budget, avec une légère hausse en 2023 (6,53 milliards MRU) suivie d'un repli significatif en 2024 (5,10 milliards MRU). Dominées par les dons projets, qui représentent l'essentiel des financements, ces ressources ont connu une baisse continue, passant de 5,79 milliards MRU en 2022 à 4,11 milliards MRU en 2024. Les appuis budgétaires ont fortement progressé en 2023 (1,43 milliard MRU) avant de redescendre à 0,99 milliard MRU en 2024.

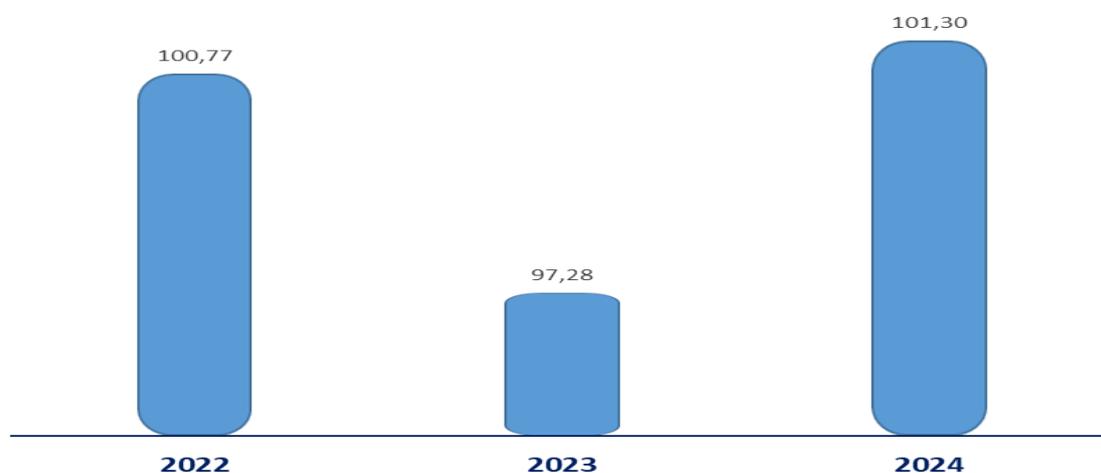
1.1.3. Evolution des recettes des comptes spéciaux du trésor 2022-2024

En 2024, les recettes des comptes spéciaux du Trésor (CAS) poursuivent leur dynamique haussière pour atteindre 5,63 milliards MRU, confirmant la tendance observée l'année précédente. En 2023, ces recettes s'étaient élevées à 4,85 milliards MRU, enregistrant une augmentation spectaculaire de 147 % par rapport à 2022 (1,97 milliard MRU), soit un gain de 2,88 milliards MRU. Cette progression exceptionnelle s'explique principalement par la création du CAS "Fonds pour la Construction, la Réhabilitation et l'Équipement d'Infrastructures Scolaires" (FCREIS), mis en place pour accompagner les réformes prévues par la loi d'orientation du système éducatif national. À lui seul, ce fonds a généré 1,48 milliard MRU en 2023. Le taux d'exécution de 93,2 % cette même année reflète une gestion efficace et une bonne mobilisation des ressources affectées à ces comptes spéciaux.

2. Evolutions des dépenses 2022-2024

Sur la période 2022-2024, les dépenses publiques ont connu une forte progression en 2022, avant de marquer une légère contraction en 2023, puis une reprise anticipée en 2024. En 2022, les dépenses totales ont connu une hausse exceptionnelle, portée par des investissements importants et des mesures conjoncturelles liées à l'inflation. En 2023, le repli de 3 % des dépenses totales (soit -3,49 milliards MRU) traduit une volonté de maîtrise budgétaire dans un contexte de pressions inflationnistes atténuées et de rationalisation des investissements. Pour 2024, les premières données laissent entrevoir un retour progressif à la hausse des dépenses d'investissement, soutenu par une amélioration des ressources intérieures.

Figure 9: Evolution des dépenses publiques 2022-2024 en MDS MRU



2.1. Dépenses courantes

L'évolution des dépenses courantes entre 2022 et 2024 révèle des dynamiques contrastées selon les composantes. En 2023, les dépenses courantes ont enregistré une légère baisse, en dépit d'une forte hausse des traitements et salaires (+22 %, soit +4,5 milliards MRU), liée à la revalorisation salariale et à l'élargissement de la masse salariale dans les secteurs sociaux. Cette baisse globale s'explique principalement par le recul des dépenses sur biens et services (-5 %), la forte diminution des subventions aux hydrocarbures (-19 %, soit -3,89 milliards MRU), et la stabilité des intérêts sur la dette. En 2024, la tendance est à la reprise modérée des dépenses courantes, portée notamment par l'augmentation des charges d'intérêts sur la dette (+4,26 milliards MRU), la progression continue des crédits non ventilés, et la montée en puissance des dépenses des comptes spéciaux du Trésor, notamment à travers le financement du FCREIS. Ces évolutions traduisent un rééquilibrage des priorités budgétaires, entre maîtrise des charges de fonctionnement, ciblage des transferts et soutien accru aux secteurs prioritaires.

2.1.1. Traitements et salaires

Les traitements et salaires ont augmenté de 21,5 % entre 2022 et 2023, soit une progression de 4,50 milliards MRU. Cette hausse reflète l'application de la revalorisation salariale annoncée par le Président de la République fin 2022, ainsi que l'élargissement de la masse salariale dû principalement aux recrutements dans les secteurs de l'éducation et de la santé. En 2024, la hausse se poursuit de manière plus modérée (+2,3 %), marquant une stabilisation après l'ajustement structurel de 2023.

2.1.2. Dépenses d'acquisition de biens et services

Les dépenses sur biens et services ont connu une baisse continue sur deux années consécutives. Après un pic en 2022, conséquence de l'inflation mondiale (notamment liée au conflit russo-ukrainien), elles ont diminué de 5 % en 2023 et continuent de reculer en 2024. Cette évolution traduit une politique de maîtrise des charges de fonctionnement, une normalisation de l'inflation en glissement annuel (passée de 11 % en 2022 à 1,5 % fin 2024) et une stabilisation des chaînes d'approvisionnement.

2.1.3. Subventions et autres transferts courants

Les subventions et transferts ont enregistré une forte baisse de 19 % en 2023, soit -3,89 Mds MRU, due principalement à la réduction des subventions aux hydrocarbures (passées de 11,18 à 4,93 Mds MRU). La tendance baissière se prolonge en 2024. Cette évolution s'inscrit dans une logique de réduction progressive des subventions générales, en faveur de mécanismes plus ciblés, afin de maîtriser les dépenses sociales non soutenables.

2.1.4. Intérêts sur la dette publique

Les charges d'intérêts sont restées stables entre 2022 et 2023, avec une légère hausse de 0,35 %. En revanche, une hausse importante est attendue en 2024, atteignant 4,26 milliards MRU, conséquence de l'alourdissement du stock de la dette intérieure et de l'augmentation des taux d'intérêt sur le marché des titres du Trésor. La politique d'endettement reste prudente, mais cette évolution souligne la nécessité de surveiller la viabilité budgétaire à moyen terme.

2.1.5. Crédits non ventilés

Les crédits non ventilés ont progressé de 9 % en 2023 (soit +110 millions MRU), et cette tendance s'accroît en 2024. Cela reflète la flexibilité accrue dans la gestion budgétaire, permettant de répondre aux besoins des dépenses accidentelles et imprévisibles conformément à la LOLF -2018, tout en conservant un contrôle sur les postes sensibles.

2.1.6. Comptes Spéciaux du Trésor

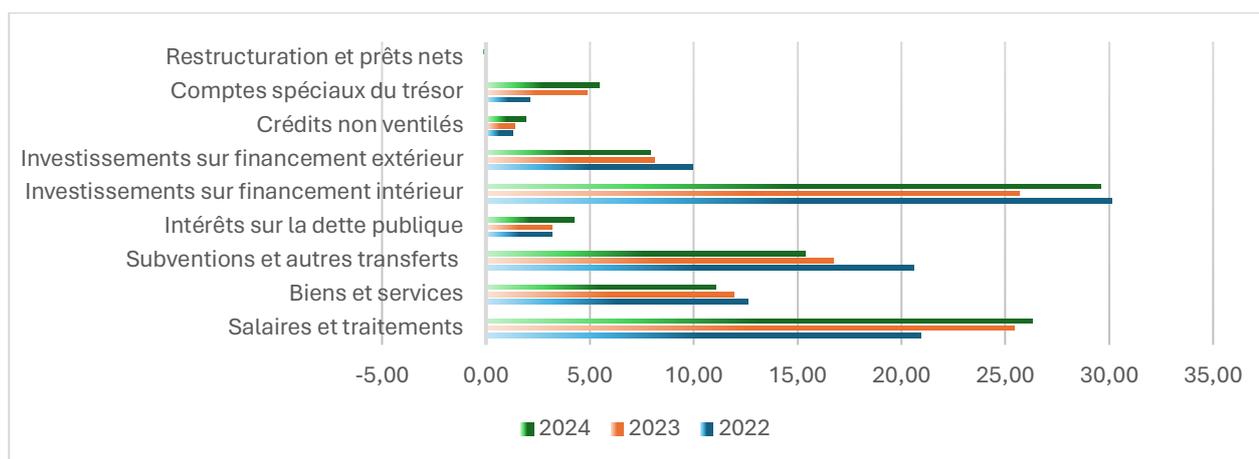
Les dépenses des comptes spéciaux ont connu une croissance spectaculaire de 127 % en 2023, atteignant 4,85 milliards MRU. Cette hausse est principalement due à la création du Fonds FCREIS (Fonds pour la Construction, la Réhabilitation et l'Équipement des Infrastructures Scolaires), qui a mobilisé 1,48 milliard MRU. En 2024, la dynamique se poursuit, traduisant l'importance croissante de ces instruments budgétaires spécifiques dans le financement sectoriel, notamment dans l'éducation.

2.2. Dépenses d'investissement

Après une baisse significative de 15 % en 2023, les investissements financés sur ressources internes connaissent une reprise notable en 2024, impulsée par le lancement du programme présidentiel « MON AMBITION POUR LA PATRIE », initié au début du deuxième quinquennat du Président de la République. Cette relance marque un nouvel élan dans les priorités d'investissement national, orienté vers les infrastructures et les services de base. La contraction observée en 2023 s'expliquait principalement par l'achèvement du programme ProPEP, qui avait fortement contribué à la hausse des investissements en 2022.

Les investissements sur ressources extérieures ont enregistré une baisse continue, avec un taux d'absorption de 67 % en 2023, confirmant les difficultés d'exécution des projets financés par les bailleurs.

Figure 10: Evolution des agrégats des dépenses publiques 2022-2024 en MDS MRU



La période 2022-2024 illustre une alternance entre expansion et rationalisation budgétaire. L'année 2022 a été marquée par une forte impulsion des dépenses publiques, tandis que 2023 a été une année de consolidation budgétaire, avec une réduction ciblée des investissements et des subventions, et un contrôle renforcé des dépenses courantes. En 2024, les données montrent

une reprise modérée des investissements intérieurs, la stabilité des dépenses sociales prioritaires, et une poursuite de la maîtrise du train de vie de l'État.

3. Exécution du budget en T1-2025 comparé à T1-2024

L'analyse de l'exécution du budget de l'État au premier trimestre 2025 comparé à celui de l'année 2024 met en évidence une progression globale des ressources budgétaires, conjuguée à un accroissement plus marqué des dépenses, ce qui se traduit par une dégradation des soldes budgétaires. Cette dynamique reflète une orientation budgétaire plus expansive, dans un contexte de mobilisation accrue des ressources internes et de consolidation des dépenses publiques.

3.1. Ressources budgétaires

Les recettes totales et dons enregistrent une hausse de 4,8 %, passant de 18,68 milliards MRU au T1 2024 à 19,58 milliards MRU au T1 2025. Cette progression est principalement tirée par l'amélioration des recettes non fiscales, qui augmentent de 49,4 %, passant de 2,56 milliards à 3,82 milliards MRU. Cette évolution s'explique notamment par la hausse des recettes minières (+20,2 %), des revenus de la pêche (+22,4 %).

Les recettes fiscales sont quasi stables, avec une légère augmentation de 0,3 % (de 15,06 à 15,12 milliards MRU). Toutefois, cette stabilité masque de fortes disparités internes :

- Les impôts sur les bénéfices et revenus progressent de 32,6 %, notamment les BIC/BNC (+114,2 %) et les recettes extractives associées, multipliées par près de 20.
- L'ITS augmente de 20,8 %, soutenu par une meilleure mobilisation chez les employeurs publics et privés.

En revanche, certaines taxes reculent nettement, comme la taxe unique SNIM/TPS (-85,1 %) et les taxes sur les produits pétroliers (-16 %).

Les dons affichent un repli de 22 %, dus à l'absence d'aide budgétaire et à une baisse modérée des dons projets.

3.1. Dépenses et prêts nets (base paiement)

Les dépenses totales et prêts nets atteignent 21,83 milliards MRU au T1 2025, contre 19,36 milliards MRU en 2024, soit une hausse de 12,7 %. Cette évolution est tirée principalement par les dépenses courantes, en augmentation de 14,3 %, atteignant 14,27 milliards MRU.

- Les salaires et traitements augmentent de 16 %, traduisant les effets de nouvelles charges salariales.
- Les dépenses en biens et services progressent fortement de 39,9 %, marquant une intensification des dépenses opérationnelles.
- Les transferts courants connaissent un recul significatif (-32,2 %).
- Les intérêts sur la dette diminuent de 31,9 %, notamment sur la dette intérieure (-57,0 %).

Les dépenses d'investissement enregistrent une hausse modérée de 10,6 %, principalement financée par ressources internes (+18,0 %), tandis que les financements extérieurs reculent (-12,1 %).

3.2. Solde budgétaire

L'ensemble de ces évolutions conduit à une détérioration des équilibres budgétaires, malgré l'augmentation des recettes.

- Le solde global, dons compris, se creuse à -2,25 milliards MRU contre -0,68 milliard un an plus tôt, soit une dégradation de -230,9 %.
- Le solde primaire hors secteur extractif passe de -2,87 à -4,14 milliards MRU restant au-dessous du repère quantitatif indicatif fixé à 7,7 Mds MRU pour fin mars 2025

L'exécution du budget au T1 2025 révèle une situation contrastée : les recettes ont progressé, notamment grâce aux performances des régies fiscales et à une bonne tenue des revenus hors impôts, mais cette amélioration a été plus que compensée par l'augmentation vigoureuse des dépenses, en particulier salariales et de fonctionnement. Le résultat est un déséquilibre budgétaire accru, qui appelle à une vigilance renforcée sur la soutenabilité des finances publiques d'ici fin de l'année.

Tableau 8: Tableau des opérations financières de l'Etat Exécution du 1er trimestre des années 2024 et 2025 en MDS MRU

	Evolution en volume				Evolution en Tx d'exécution		
	2024	2025	Ecart	%	Tx. 2024	Tx. 2025	Ecart
Recettes totales et dons (y compris recettes pétrolières)	18,68	19,58	0,90	4,8%	17,90%	17,72%	-1,0%
Revenus non pétroliers et dons	18,33	19,52	1,19	6,5%	17,92%	18,09%	0,9%
Revenus non pétroliers hors dons	17,51	18,88	1,37	7,8%	18,49%	19,05%	3,0%
Recettes fiscales	15,06	15,12	0,05	0,3%	22,38%	20,93%	-6,5%
Impôts sur les bénéfices et revenus net	5,55	7,36	1,81	32,6%	24,49%	32,16%	31,3%
Taxes sur les biens et services	6,64	4,86	(1,78)	-26,8%	22,48%	14,08%	-37,4%
Taxes sur le commerce international	2,50	2,43	(0,06)	-2,4%	22,16%	19,46%	-12,2%
Autres recettes fiscales	0,38	0,46	0,08	22,2%	9,83%	20,10%	104,5%
Recettes non fiscales	2,56	3,82	1,26	49,4%	9,35%	14,23%	52,2%
Recettes de la pêche	0,79	0,97	0,18	22,4%	10,51%	12,83%	22,0%
Recettes minières	0,94	1,13	0,19	20,2%	29,87%	39,66%	32,8%
Dividendes et redevances des entreprises publiques	-	0,21	0,21		0,00%	2,81%	

Comptes spéciaux	0,60	0,88	0,28	46,4%	10,91%	16,18%	48,3%
Recettes en capital	0,10	0,09	(0,00)	-2,4%	8,09%	8,03%	-0,7%
Autres	0,13	0,54	0,41	322,6%	4,91%	21,71%	342,5%
Dons	0,82	0,64	(0,18)	-22,0%	10,78%	7,25%	-32,7%
<i>Dons projets</i>	0,74	0,64	(0,11)	-14,3%	10,86%	8,78%	-19,1%
<i>Aide Budgétaire</i>	0,07	-	(0,07)	100,0%	10,06%	0,00%	
Recettes pétrolières et gazières	0,35	0,06	(0,29)	-82,9%	16,90%	2,31%	-86,3%
Recettes fiscales	0,11	0,06	(0,05)	-46,5%			
Recettes non fiscales	0,24	-	(0,24)	100,0%	11,50%	0,00%	
Dépenses et prêts nets	19,36	21,83	2,47	12,7%	17,97%	18,68%	3,9%
Dépenses courantes	12,49	14,27	1,78	14,3%	19,04%	21,73%	14,1%
Salaires et traitements	6,45	7,47	1,03	16,0%	24,97%	27,55%	10,3%
Biens et services	1,30	1,82	0,52	39,9%	10,70%	15,15%	41,7%
Transferts courants	2,86	1,94	(0,92)	-32,2%	18,32%	13,85%	-24,4%
Intérêts sur la dette publique	0,92	0,62	(0,29)	-31,9%	22,17%	13,53%	-39,0%
<i>Dette intérieure</i>	0,34	0,14	(0,19)	-57,0%	19,82%	8,42%	-57,5%
<i>Dette extérieure</i>	0,58	0,48	(0,10)	-17,4%	23,81%	16,55%	-30,5%
Comptes spéciaux	0,60	0,88	0,28	46,4%	10,91%	16,18%	48,3%
Dépenses d'équipement	6,52	7,21	0,69	10,6%	15,47%	14,09%	-8,9%
<i>Investissement financés par extérieur</i>	1,61	1,41	(0,19)	-12,1%	15,15%	12,28%	-18,9%
<i>Investissement financés par intérieur</i>	4,91	5,80	0,89	18,0%	15,58%	14,61%	-6,2%
Réserves communes	0,36	1,54	1,17	321,8%	15,36%	61,42%	299,9%
<i>Solde primaire hors secteurs extractifs</i>	(2,87)	(4,14)	(1,28)	-44,6%	19,52%	27,06%	38,7%
Solde global; dons compris (déficit -)	(0,68)	(2,25)	(1,57)	230,9%	20,30%	35,29%	73,9%

CHAPITRE III : CADRAGE BUDGETAIRE 2026-2028

1. Hypothèses du cadrage budgétaire

1. Hypothèses du cadrage budgétaire

Les projections budgétaires reposent sur des hypothèses macroéconomiques actualisées, qui traduisent une dynamique de croissance modérée mais soutenue sur la période 2025–2028. Les indicateurs-clés — croissance du PIB réel et nominal, ainsi que l'évolution de l'inflation — constituent la base de référence pour la planification budgétaire pluriannuelle.

Croissance du PIB réel (en volume)

L'activité économique devrait poursuivre une trajectoire ascendante, avec une croissance du PIB réel estimée à 4,0 % en 2025, 4,3 % en 2026, 4,4 % en 2027 et une accélération à 5,6 % en 2028. Ces performances traduisent une relance progressive de la production nationale, portée par les investissements publics, les secteurs extractifs et les services.

Croissance du PIB nominal (en valeur)

En termes nominaux, le produit intérieur brut afficherait une progression annuelle relativement stable autour de 6,8 % en 2025 et 2026, légèrement atténuée à 6,3 % en 2027, avant de connaître une forte accélération à 9,5 % en 2028. Cette évolution résulte à la fois de la croissance réelle et de l'effet des prix.

Inflation (indice des prix à la consommation)

Le taux d'inflation resterait contenu au cours de la période de référence, avec une estimation de 3,5 % en 2025, suivie de légères hausses à 3,6 % en 2026, pour atteindre 4,0 % en 2027 et 2028. Cette tendance témoigne d'un cadre macroéconomique relativement stable, favorable à la prévisibilité des politiques économiques.

Ces prévisions macroéconomiques constituent les fondements des projections budgétaires à moyen terme. Elles permettent de calibrer les recettes attendues, de planifier les dépenses de manière prudente et d'orienter la politique budgétaire en fonction des capacités réelles de l'économie. En intégrant ces hypothèses, nous pourrions adapter les choix stratégiques afin de préserver l'équilibre des finances publiques, soutenir la croissance et renforcer la résilience de l'économie face aux chocs externes.

Tableau 9: Hypothèses macroéconomiques (2025-2028)

Hypothèses macroéconomiques	2025	2026	2027	2028
Produit intérieur brut en volume (en %)	4,0%	4,3%	4,4%	5,6%
Produit intérieur brut en valeur (en %)	6,8%	6,8%	6,3%	9,5%
Indice des prix à la consommation (en%)	2,5%	3,0%	4,0%	4,0%

2. Orientations de la politique budgétaire

Le DPBMT2026-2028 vise à consolider la soutenabilité des finances publiques et à promouvoir une croissance économique durable et inclusive. Cette politique s'inscrit dans un cadre macroéconomique prudent, tenant compte des spécificités du contexte national et des objectifs de développement à long terme.

2.1. Cadre de politique budgétaire

La politique budgétaire de notre pays repose sur un cadre budgétaire à moyen terme (CBMT2026-2028), dont l'objectif est d'assurer la viabilité des finances publiques et d'atténuer la volatilité liée aux ressources du secteur extractif. Cette approche budgétaire vise à stabiliser, la dette publique afin de maintenir le pays en dessous des niveaux critiques de surendettement.

L'établissement d'un ancrage institutionnel solide est une priorité pour garantir la transparence et la responsabilité dans la gestion budgétaire. Des activités de communication sont prévues pour impliquer et consulter la société civile et les autres parties prenantes, renforçant ainsi la légitimité du cadre budgétaire à moyen terme.

Un objectif clé de cette politique est de maintenir le déficit primaire non extractif (y compris les dons) à des niveaux soutenables. Pour 2026-2028, la cible est de poursuivre la réduction de ce déficit, renforçant la discipline budgétaire. Le solde primaire hors extractif, sera culminé à 3,5% du PIB sur toute la période. Cela indique un besoin accru de vigilance et de mesures correctives pour garantir la soutenabilité budgétaire.

A. Politique fiscale :

La politique fiscale visera à accroître les recettes fiscales non extractives de manière progressive. Cette augmentation est essentielle pour réduire la dépendance vis-à-vis des recettes extractives, qui sont soumises à la volatilité des prix des matières premières. Les hypothèses macroéconomiques montrent une augmentation constante des recettes fiscales aboutissant à une pression fiscale passant de 17.28% du PIB en 2026 à 17.87% en 2027 et 18.37% en 2028. Cette progression vise à bénéficier de la potentielle fiscale non exploitée de notre économie.

Parallèlement, la maîtrise des dépenses courantes est un axe majeur de la politique budgétaire. L'objectif est de réduire la part des dépenses courantes dans le PIB, passant de 14,11% en 2026 à 13,80% en 2027 pour se situer à 12,89% en 2028. Cette réduction permet de dégager des marges de manœuvre budgétaires pour augmenter les dépenses en capital, qui sont essentielles pour l'investissement productif et la croissance à long terme. Les dépenses en capital sont projetées à la hausse, passant de 12,27% du PIB en 2026 à 12,74% en 2027 et 12,89% en 2028, ce qui est une orientation favorable à la stimulation de l'économie.

B. Administration fiscale :

Des réformes visant à moderniser et renforcer l'administration fiscale seront poursuivies pour améliorer l'efficacité de la collecte des recettes. Cela inclut la digitalisation des services fiscaux, la simplification des procédures et la lutte contre la fraude fiscale. L'objectif est de garantir une assiette fiscale plus large et une meilleure conformité, contribuant ainsi à l'atteinte des objectifs de recettes fiscales non extractives.

2.2. Cadre de politique de la dette 2025-2027

A- Objectifs de la Stratégie de Gestion de la Dette

L'orientation globale de la politique d'endettement de notre pays vise à répondre aux besoins de financement de l'État et de préserver autant que possible la viabilité de la dette publique. Pour ce faire, elle privilégie le recours aux emprunts concessionnels en adoptant un modèle de combinaison de différents profils d'emprunts aux conditions permettant d'assurer un portefeuille plutôt concessionnel et le moins coûteux possible de la dette publique.

Dans le cadre de la SDMT 2025-2027, les objectifs sont donc principalement de :

- Pourvoir aux besoins de financement de l'Etat et de ses obligations de paiements futurs aux moindres coûts possibles à long terme tout en minimisant les risques liés à l'endettement ;
- Favoriser le développement du marché des titres publics ;
- Favoriser la mobilisation des financements concessionnels avec cependant une orientation plus explicite et offensive sur les emprunts semi-concessionnels tout en gardant des possibilités de recourir à des emprunts non concessionnels.

3. Prévisions des ressources 2025-2028

Conformément aux données du CBMT 2026–2028, les recettes budgétaires globales devraient poursuivre une trajectoire haussière, bien que modérée, portée principalement par les recettes fiscales. Les dons, en revanche, affichent une tendance à la baisse marquée, signalant une nécessaire réorientation vers des ressources internes durables.

3.1. Recettes totales

Les recettes totales (y compris dons) progresseraient de 116,96 Mds MRU en 2025 à 142,63 Mds MRU en 2028, soit une croissance cumulée d'environ 21,9 % sur la période, avec une évolution du taux d'évolution annuelle (6,9 % en 2026, 7,3 % en 2027, puis 6,1% en 2028).

Les recettes non pétrolières et dons suivent une évolution similaire, atteignant 138,60 Mds MRU en 2028, contre 114,68 Mds MRU en 2025, soit une hausse de 20,4 %.

Les recettes hors dons (c'est-à-dire les recettes non pétrolières hors dons) enregistrent une augmentation considérable de 9,4 % en 2028, après des croissances plus modérées en 2026 (7,1%) et 2027 (8,0 %), atteignant 133,91 Mds MRU en fin de période.

3.1.1. Recettes fiscales

Les recettes fiscales passent de 76,20 Mds MRU en 2025 à 104,00 Mds MRU en 2028, soit une croissance totale de 36,48 %, avec une forte accélération en 2028 (+12,54 %). Cette tendance est portée par :

- Les impôts sur les revenus et les bénéfices qui atteignent 32,75 Mds MRU en 2028 (contre 26,03 Mds en 2025), avec une croissance annuelle soutenue (7,37 % en 2027, 10,58 % en 2028).
 - La composante extractive progresse plus faiblement, avec +2,78 % en 2028.
 - Le poste ITS croît régulièrement (+9,81 % en 2028).

- Les taxes sur les biens et services, principales contributrices, progressent de 32,58 Mds MRU à 46,53 Mds MRU, soit +42,82 %, avec une dynamique renforcée en 2028 (+14,02 %).
 - La TVA intérieure croît : +8,57 % en 2026, +11,97 % en 2027 et 10,46 en 2028
 - La TVA sur les importations augmente de: +5,00 % en 2026, +7,22 % en 2027 et 14,69 en 2028.
- Les taxes sur le commerce international (droits de douane, taxe statistique) augmentent globalement de 12,67 à 16,95 Mds MRU, soit une hausse de 33,79 %, avec un pic de croissance en 2028 (+13,52 %).
- Les autres recettes fiscales affichent des hausses importantes : +30,49 % en 2026, +15,13 % en 2028, atteignant 7,76 Mds MRU.

3.1.2. Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales demeurent relativement stables : de 29,68 Mds MRU en 2025 à 29,91 Mds MRU en 2028, soit une évolution quasi nulle (+0,8 % sur l'ensemble de la période).

- Recettes de pêche : progression modérée et régulière, atteignant 8,62 Mds MRU en 2028.
- Recettes minières : légèrement fluctuantes, en baisse en 2025 (-8,35 %), puis en légère reprise.
- Dividendes des entreprises publiques : croissance jusqu'en 2027, avant un recul en 2028 (-4,52 %).
 - SNIM en particulier connaît une baisse continue sur la période (-2,17 % en 2028).

Les recettes en capital augmentent de 1,40 Mds MRU à 1,65 Mds MRU sur la période, malgré une baisse en 2028 (-10,10 %).

Tableau 10 Evolution des recettes 2025-2028 en MDS MRU

En MDS MRU	2025	2026	2027	2028
Recettes totales et dons (y compris recettes pétrolières)	116,96	125,13	134,31	142,63
Recettes publiques (hors pétrole non fiscale)	114,68	121,06	129,99	138,06
Recettes fiscales	76,20	84,09	92,40	104,00
dont taxes sur les revenus et profits	26,03	27,59	29,93	32,75
dont taxes sur les biens et services	32,58	36,14	40,81	46,53
dont taxes sur le commerce international	12,67	13,93	14,93	16,95
dont autres recettes fiscales	4,92	6,42	6,74	7,76
Recettes non fiscales	29,68	29,26	29,97	29,91
Recettes de la pêche	7,81	8,06	8,32	8,62
Recettes minières	4,89	4,48	4,68	4,58
Dividendes et redevances des entreprises publiques	7,67	8,01	8,25	7,87
Comptes spéciaux	5,41	4	4	4
Recettes en capital	1,4	1,71	1,83	1,65
Autres	2,5	3	2,89	3,19
Dons	8,8	7,72	7,62	4,15
Projets	7,27	6,28	5,97	4,15
Aide budgétaire	1,53	1,44	1,65	-
Recettes pétrolières	2,28	4,07	4,32	4,57
Dont GTA	1,28	2,82	2,82	2,82

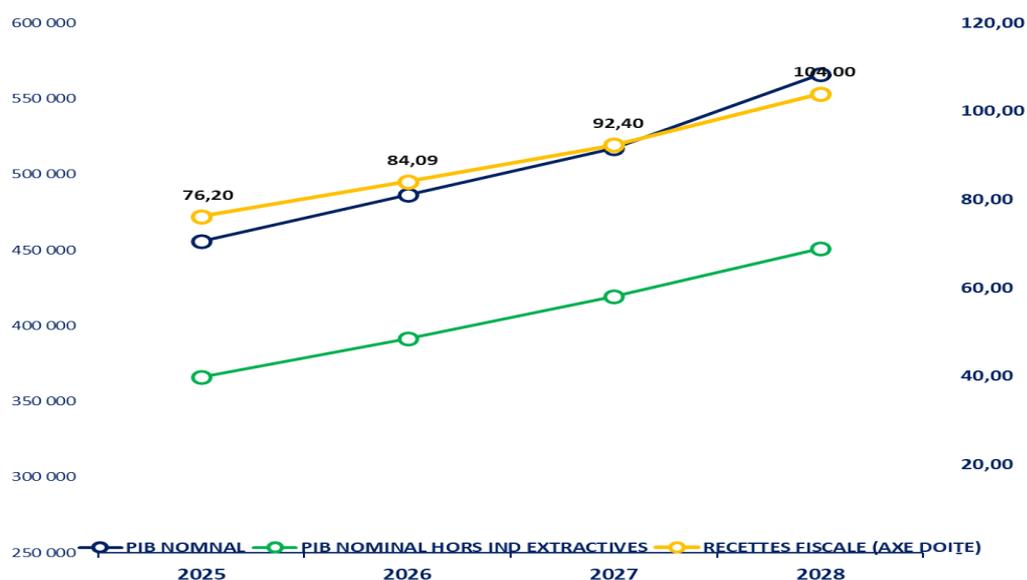
Les recettes issues des industries extractives, bien que volatiles, occuperont une place croissante dans le financement budgétaire. Après avoir représenté 14,72 % des recettes totales en 2025, leur part augmenterait à 14,96 % en 2026, avant de baisser à 14,44 % en 2027 et 13,75% en 2028. En volume, elles passeraient de 17,22 Mds MRU en 2025 à 19,62 Mds MRU en 2028.

Cette évolution reflète l'entrée en production du gisement gazier GTA, dont les premières recettes prévues (1,28 Mds MRU en 2025) marquent le début d'un nouveau cycle extractif. Les revenus liés au gaz atteindraient 2,82 Mds MRU dès 2026 et se stabiliseraient à ce niveau jusqu'en 2028, consolidant le rôle du secteur gazier dans la structure budgétaire nationale.

Tableau 11 recettes extractives et recettes non-extractives en MDS MRU 2025-2028

Année/Recettes budgétaires	2025	2026	2027	2028
Recettes extractives (en Mds MRU)	17,22	18,72	19,39	19,62
Recettes non extractives (en Mds MRU)	90,94	98,70	107,30	118,86
Dons	8,80	7,72	7,62	4,15

Figure 11: Evolution des recettes fiscales et PIB 2025-2028



La projection d'une croissance des recettes fiscales de +36,5 % entre 2025 et 2028, contre une croissance nominale du PIB estimée à +24 %, se traduit par une élasticité fiscale supérieure à 1,5. Cet écart, bien qu'au premier abord ambitieux, s'explique par la combinaison de deux dynamiques distinctes : d'une part, la croissance spontanée liée à l'expansion économique globale, et d'autre part, l'effet direct des réformes fiscales engagées par le Gouvernement. En effet, les autorités prévoient un renforcement considérable de l'arsenal de lutte contre la fraude fiscale et l'élargissement de l'assiette fiscale, notamment par la généralisation de l'identifiant fiscal unique, la digitalisation des procédures, le contrôle automatisé des transactions et la rationalisation des exonérations. Ces réformes sont supposées produire un rendement fiscal additionnel significatif

au-delà de la simple croissance du PIB, justifiant ainsi une progression plus rapide des recettes fiscales que celle de l'économie dans son ensemble sur la période considérée.

4.1.3. Ressources extérieures 2025-2028

Les dons passent de 8,80 Mds MRU en 2025 à seulement 4,15 Mds MRU en 2028, soit une réduction de plus de 52 %.

- Les dons projets diminuent fortement : -13,62 % en 2026, -30,44 % en 2028.
- L'appui budgétaire, quant à lui, chute à zéro dès 2028.

Tableau 12: Enveloppes indicatives des ressources extérieurs au titre de 2025-2028

En milliards MRU	2025	2026	2027	2028
Dons Projets	7,27	6,28	5,97	4,15
Appui budgétaire	1,53	1,44	1,65	-
TOTAL	8,80	7,72	7,62	4,15

4. Prévisions des dépenses 2025-2028

4.1. Evolution des dépenses totales

Les dépenses publiques poursuivraient une trajectoire ascendante sur la période 2025–2028, avec un rythme d'augmentation relativement modéré comparé aux années précédentes. Le volume total des dépenses et prêts nets passerait de 119,12 Mds MRU en 2025 à 146,46 Mds MRU en 2028, soit une hausse cumulée de 22,95 % sur la période. Le taux de croissance annuel moyen se situerait autour de 7,13 %, traduisant une dynamique d'expansion maîtrisée.

Tableau 13: Evolution des dépenses en MDS MRU (2025-2028)

Agrégats des dépenses/ Année	2025	2026	2027	2028
Dépenses publiques	119,12	128,40	137,23	146,46
Dépenses Courantes	65,54	68,68	71,34	72,98
Salaires et traitements	28,63	30,64	32,71	34,18
Biens et services	11,02	12,26	12,90	12,90
Transferts courants	14,00	13,50	13,00	12,90
Intérêts sur la dette publique	3,98	5,08	5,54	5,80
Réserves communes	2,5	3,2	3,2	3,2
Comptes spéciaux	5,41	4,0	4,0	4,0
Dépenses d'équipement et prêts nets	53,57	59,72	65,88	73,48
Investissements financés par extérieur	10,05	11,77	12,80	15,94
Investissements financés par intérieur	43,52	47,95	53,08	57,54

4.1.1. Dépenses courantes

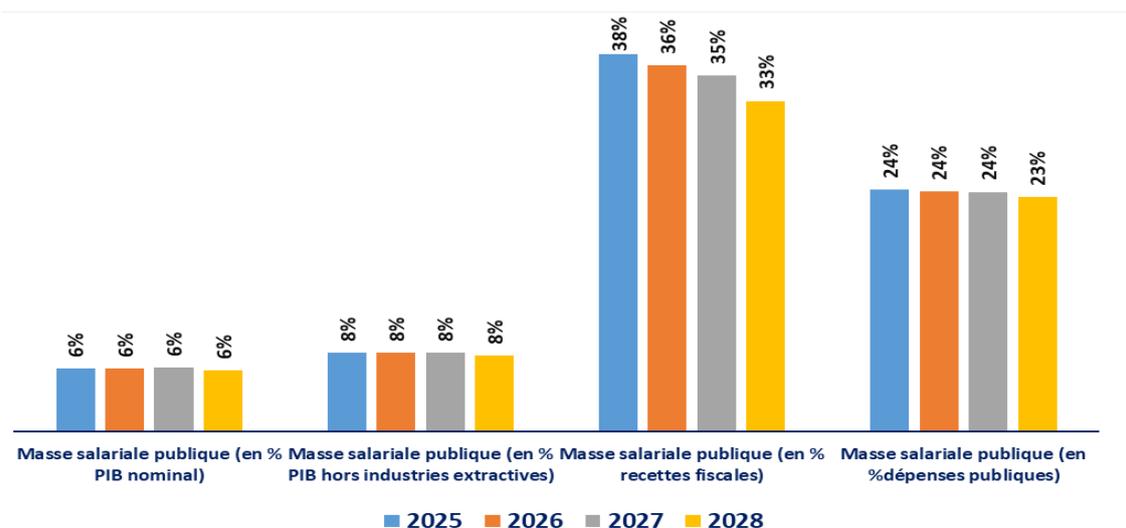
Les dépenses courantes progresseraient modérément, passant de 65,54 Mds MRU en 2025 à 72,98 Mds MRU en 2028, soit une croissance totale de 11,34 %. Le rythme d'évolution ralentit au fil des années (4,78 % en 2026, 3,88 % en 2027, puis seulement 2,29 % en 2028), illustrant une politique de rationalisation progressive des dépenses de fonctionnement.

Charges du Personnel

Les traitements et salaires augmenteraient de manière relativement soutenue, atteignant 34,18 Mds MRU en 2028 contre 28,63 Mds MRU en 2025, soit une croissance globale de 19,38 % sur trois ans. Cette hausse serait plus marquée en 2026 (+7,01 %) et 2027 (+6,76 %), avant de ralentir en 2028 (+4,50%).

En moyenne sur la période, la masse salariale représenterait près de 23,77 % des dépenses totales et plus de 36,37 % des recettes fiscales.

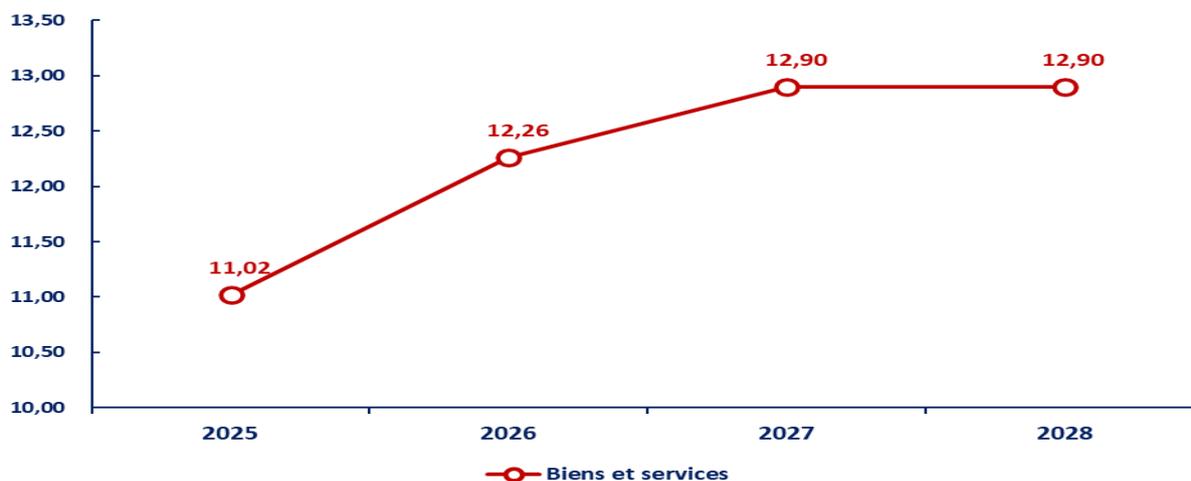
Figure 12: Principaux ratios de la masse salariale publique 2025-2028



4.1.1.1. Dépenses des biens et services

Les dépenses en biens et services croîtraient de manière stable, atteignant 12,90 Mds MRU en 2028 contre 11,02 Mds MRU en 2025 (+17,03 %). Toutefois, cette progression ralentirait dès 2028, avec une stagnation à 12,90 Mds MRU, ce qui reflète la volonté de contenir les coûts de fonctionnement non essentiels.

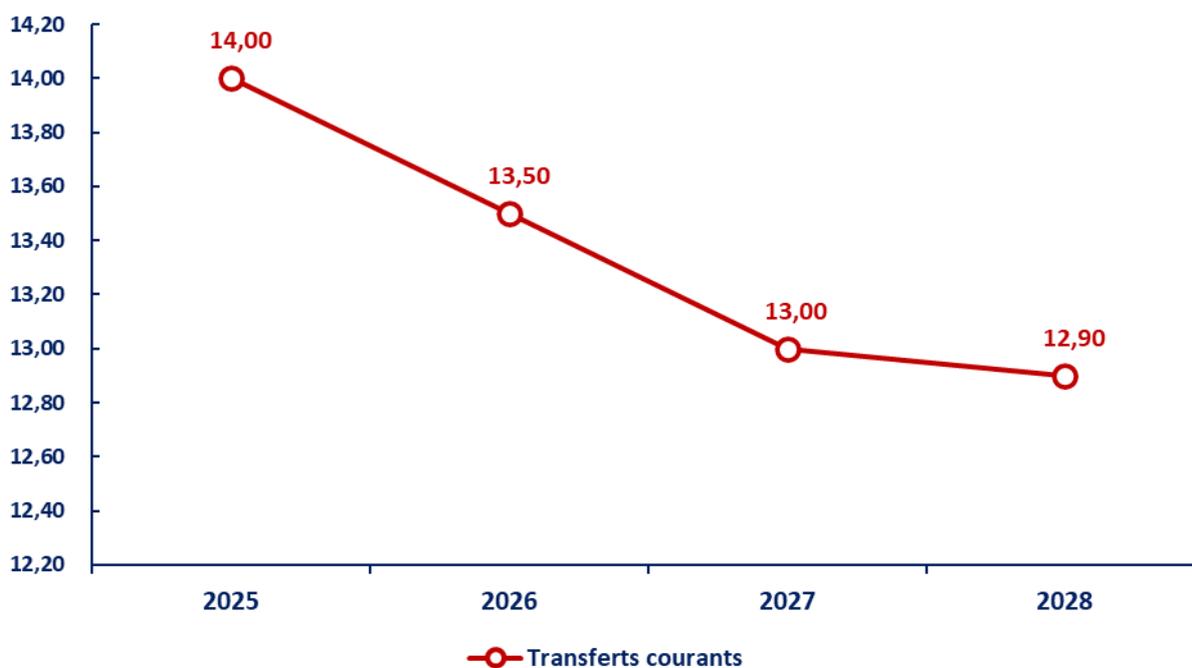
Figure 13: Evolution des Biens et services 2025-2028 en MDS MRU



4.1.1.2. Subventions et Transferts courants

Les subventions et transferts courants connaîtraient une réduction progressive, passant de 14,00 Mds MRU en 2025 à 12,90 Mds MRU en 2028, soit un repli de 7,86 %. Cette orientation est conforme à la stratégie budgétaire visant à maîtriser les engagements récurrents de l'État et à recentrer l'effort budgétaire vers l'investissement.

Figure 14: Evolution des Subventions et Transferts courants 2025-2028 en MDS MRU



4.1.1.3. Intérêts de la dette

Les charges d'intérêts sur la dette enregistreraient une croissance significative, passant de 3,98 Mds MRU en 2025 à 5,80 Mds MRU en 2028 (+45,63 %). Cette augmentation serait portée par les intérêts sur la dette extérieure (+38,23 %), mais aussi par une forte progression des intérêts sur la dette intérieure (+62,08 %). Le ratio des intérêts sur les recettes fiscales passerait de 5,22 % à 5,57 % sur la période, illustrant l'augmentation du poids du service de la dette dans le budget.

Tableau14: Ratios de la dette 2025-2028

	2025	2026	2027	2028
Intérêts de la dette (en % dépenses publiques)	3,34%	3,96%	4,03%	3,96%
Intérêts de la dette (en % recettes fiscales)	5,22%	6,04%	5,99%	5,57%
Intérêts de la dette (en % PIB)	0,87%	1,04%	1,07%	1,02%

4.1.2. Dépenses en capital

Le cadrage de l'investissement public pour la période 2026–2028 repose sur deux composantes principales :

- les projets dont le financement est acquis, incluant notamment le Programme d'Urgence pour la Modernisation de la Ville de Nouakchott et le Programme National d'Accès Généralisé aux Services de Base pour le Développement Local ;

- les projets en phase avancée de mobilisation de ressources.

Une révision du cadrage de l'investissement a été opérée pour les années 2025 à 2028, afin de mieux refléter la réalité des décaissements et des capacités de mise en œuvre.

A- Évolution des dépenses en capital 2025-2028

Les dépenses en capital constitueraient le principal levier de la croissance des dépenses publiques sur la période. Elles passeraient de 53,57 Mds MRU en 2025 à 73,48 Mds MRU en 2028, soit une augmentation de 37,16 %. Cette dynamique s'explique par :

- une croissance marquée des investissements financés sur ressources extérieures, qui passeraient de 10,05 à 15,94 Mds MRU (+58,57 %) ;
- une progression soutenue des investissements financés sur ressources intérieures, de 43,52 à 57,54 Mds MRU (+32,21 %).

En moyenne, les investissements financés par l'État représenteraient environ 80,10 % du total des dépenses d'équipement, ce qui témoigne d'un effort national constant vers l'autonomisation du financement de l'investissement public.

B- Évolution des financements extérieurs

- Prêts projets

Une révision à la baisse des prévisions de décaissement pour l'année 2025 a été opérée : 2,776 Mds MRU sont désormais inscrits, contre 4,22 Mds MRU initialement prévus dans la LDF 2025.

À partir de 2026, une remontée des prêts-projets est attendue, tirée par l'accélération des décaissements de grands projets structurants, notamment :

- l'AEP de Kiffa,
- le projet Inaya élargi,
- le projet WARDIP,
- et d'autres projets prioritaires.

- Dons projets

Les dons-projets affichent une tendance décroissante sur la période 2026-2028, en raison de la sortie progressive de la Mauritanie de l'éligibilité à certains mécanismes de dons accordés par ses partenaires au développement.

C- Financement sur budget de l'État

Face à la baisse attendue des dons et à la modération des prêts, le budget d'investissement financé sur ressources internes enregistrera une hausse continue. Cette évolution vise à compenser le manque à gagner et à soutenir les priorités de développement à travers une mobilisation renforcée des ressources domestiques.

C. Crédits d'engagement (CE) et crédits de paiement (CP)

L'encadrement des CE et CP s'opère selon les principes suivants :

- Pour les projets sur budget de l'État :
Les CE correspondent à l'ensemble des prévisions de décaissements sur les années 2026, 2027 et 2028.

- Pour les projets financés sur ressources extérieures :
 - Pour les nouveaux projets (démarrant en 2025 ou après), les CE sont équivalents au montant total des conventions de financement, exprimé en taux de change 2025.
 - Pour les projets déjà engagés avant 2025, les CE représentent le reste à engager, calculé comme suit :
Montant total des conventions – décaissements cumulés – prévisions 2025.

À noter : Certains projets pourraient présenter des reliquats de CE au-delà de leur clôture, en raison de retards liés à des capacités d'absorption limitées ou à d'autres aléas techniques ou institutionnels.

D- Répartition des investissements publics (2026-2028) par sous-secteur financés sur le budget de l'Etat

Tableau 15: Répartition des investissements publics (2026-2028) financés par le budget de l'Etat (milles MRU)

Secteur	Sous-Secteur	CE 2026	CP 2026	CP 2027	CP 2028
Développement Rural	Agriculture	13 204,37	2 801,20	5 385,29	5 017,89
	Elevage	1 632,04	506,12	551,12	574,80
	Environnement	791,93	316,93	300,00	175,00
	Génie rural	500,00	500,00	-	-
	Hydraulique villageoise-pastorale	7 289,53	1 983,27	2 597,27	2 709,00
	Recherche/Formation/Vulgarisation	1 365,00	415,00	450,00	500,00
	Total Développement Rural	24 782,87	6 522,51	9 283,67	8 976,69
Développement Industriel	Artisanat	55,00	15,00	15,00	25,00
	Commerce	144,00	72,00	72,00	-
	Energie	8 882,61	2 703,10	3 049,51	3 130,00
	Industrie	150,00	50,00	50,00	50,00
	Mines hors SNIM	900,00	300,00	300,00	300,00
	Pêche	4 131,00	1 549,00	1 346,00	1 236,00
	Tourisme	-	-	-	-
Total Développement Industriel	14 262,61	4 689,10	4 832,51	4 741,00	
Aménagement du Territoire	Habitat/Urbanisme/Transport	17 285,93	5 497,93	5 263,00	6 525,00
	Hydraulique urbaine & Assainissement	8 077,40	2 688,00	2 619,40	2 770,00
	Information	774,00	233,00	268,00	273,00
	Infrastructures aéroportuaires	450,00	200,00	250,00	-
	Infrastructures portuaires	780,00	280,00	250,00	250,00

	Infrastructures routières	24 127,18	6 161,54	6 945,64	11 020,00
	Télécommunications	232,50	77,50	77,50	77,50
	Total Aménagement du Territoire	51 727,01	15 137,97	15 673,54	20 915,50
Ressources Humaines	Culture	16,00	6,00	5,00	5,00
	Education	6 718,64	2 834,55	2 769,55	1 114,55
	Emploi	4 287,74	658,74	1 217,00	2 412,00
	Jeunesse et Sports	835,42	411,67	355,09	68,67
	Justice	254,50	85,50	86,00	83,00
	Santé et Affaires Sociales	7 752,36	3 272,23	3 252,54	1 227,60
	Total Ressources Humaines	19 864,67	7 268,68	7 685,17	4 910,81
Développement Institutionnel	Appui à l'Administration	16 309,24	5 229,10	5 427,60	5 652,54
	Appui au secteur privé	99,00	33,00	33,00	33,00
	Total Développement Institutionnel	16 408,24	5 262,10	5 460,60	5 685,54
Projets multisectoriels	Projets multisectoriels	31 524,61	9 069,64	10 144,51	12 310,47
	Total Projets multisectoriels	31 524,61	9 069,64	10 144,51	12 310,47
Total général		158 570	47 950	53 080	57 540

E- Répartition des investissements publics (2026-2028) par sous-secteur financés sur des prêts

Tableau 16: Répartition des investissements publics (2025-2027) financés par financement extérieur

Secteur	Sous Secteur	En million MRU			
		CE 2026	CP 2026	CP2027	CP 2028
Développement Rural	Agriculture	3 044,17	355,00	150,00	380,00
	Elevage	1 908,77	240,00	250,00	110,00
	Environnement	210,60	70,20	72,20	-
	Génie rural	-	-	-	-
	Hydraulique villageoise-pastorale	1 766,29	173,00	183,00	479,07
	Total Développement Rural	6 929,83	838,20	655,20	969,07
Développement Industriel	Energie	152,10	50,70	50,70	-
	Mines hors SNIM	3 184,00	225,20	235,20	955,20
	Total Développement Industriel	3 336,10	275,90	285,90	955,20

Aménagement du Territoire	Hydraulique urbaine & Assainissement	31 598,16	1 086,00	2 682,00	2 650,00
	Infrastructures portuaires	684,76	192,00	-	-
	Infrastructures routières	8 601,11	543,00	350,00	2 750,00
	Télécommunications	2 049,51	150,00	250,00	450,00
	Total Aménagement du Territoire	42 933,54	1 971,00	3 282,00	5 850,00
Ressources Humaines	Education	3 176,55	310,00	420,00	1 006,00
	Emploi	496,80	144,00	-	-
	Jeunesse et Sports	70,20	23,40	23,40	-
	Santé et Affaires Sociales	5 005,53	525,60	493,60	1 210,00
	Total Ressources Humaines	8 749,08	1 003,00	937,00	2 216,00
Développement Institutionnel	Appui à l'Administration	3 292,60	359,00	770,00	590,00
	Total Développement Institutionnel	3 292,60	359,00	770,00	590,00
Projets multisectoriels	Projets multisectoriels	6 821,97	1 040,50	908,49	1 211,60
	Total Projets multisectoriels	6 821,97	1 040,50	908,49	1 211,60
Total général		72 063,11	5 487,60	6 838,59	11 791,87

Tableau 17: Ratios des dépenses en capital 2025-2028

	2025	2026	2027	2028
Dépenses d'équipements et prêts nets en % de Total des dépenses	44,98%	45,95%	46,79%	49,09%
Dépenses d'équipements et prêts nets en % du PIB	11,76%	12,00%	12,13%	12,26%

5. Prévisions solde budgétaire

5.1. Solde budgétaire

L'engagement du Gouvernement à stabiliser la dette publique à moyen terme se reflète dans l'évolution du solde primaire non extractif. Bien qu'il reste déficitaire, son amélioration progressive est notable : le déficit passerait de -3,38 % du PIB en 2025 à -3,47 % en 2026, avant de s'atténuer à -3,24 % en 2027 puis -3,12 % en 2028. Cette trajectoire, bien que toujours en territoire négatif, traduit une volonté de consolidation budgétaire portée par des efforts soutenus pour rationaliser les dépenses publiques et renforcer les recettes non extractives. Ces dynamiques sont cruciales pour atteindre l'objectif de soutenabilité de la dette à long terme.

Par ailleurs, le solde global (dons compris) affiche un niveau de déficit modéré, évoluant de -0,47 % du PIB en 2025 à -0,67 % en 2026, puis à -0,56 % en 2027, avant de se stabiliser autour de -0,68 % en 2028. En termes nominaux, le déficit passerait de 2,16 milliards MRU en 2025 à 3,83 milliards MRU en 2028.

Ce niveau de déficit global demeure soutenable et n'entrave pas les efforts de consolidation budgétaire engagés. Il reflète une marge de manœuvre budgétaire qui permet de soutenir les priorités de développement tout en préservant les équilibres macroéconomiques. La poursuite

d'une gestion prudente et ciblée des finances publiques permettra de maintenir cette trajectoire sous contrôle et d'assurer la résilience du cadre budgétaire.

Tableau 18: Solde budgétaires en mds MRU 2025-2028

	2025	2026	2027	2028
Solde primaire non extractif	- 15,40	- 16,90	- 16,77	- 17,65
en % PIB	-3,38%	-3,47%	-3,24%	-3,12%
Solde global; dons compris (déficit -)	- 2,16	- 3,26	- 2,92	- 3,83
en % PIB	-0,47%	-0,67%	-0,56%	-0,68%

5.2. Mode de financement

Au cours des trois prochaines années, les besoins de financement de l'État devraient connaître une hausse, principalement en raison du poids des amortissements de la dette, en particulier la dette extérieure. Ces besoins devraient passer de 20,4 milliards MRU en 2025 à 21,19 milliards MRU en 2028, soit une augmentation de 6 %, correspondant à un rythme de croissance annuel moyen de 2 %.

Pour couvrir ces besoins, l'État prévoit de mobiliser plusieurs sources de financement, notamment :

- Les emprunts extérieurs (prêts projets),
- Les émissions d'Obligations du Trésor (OT),
- Les prêts budgétaires (FMI via la Facilité de Résilience et de Durabilité – FRD – et Banque mondiale via l'IDA),
- Ainsi que des retraits sur le compte du Fonds National des Revenus des Hydrocarbures (FNRH).

A- Besoins de financement de l'État

Les besoins de financement regroupent :

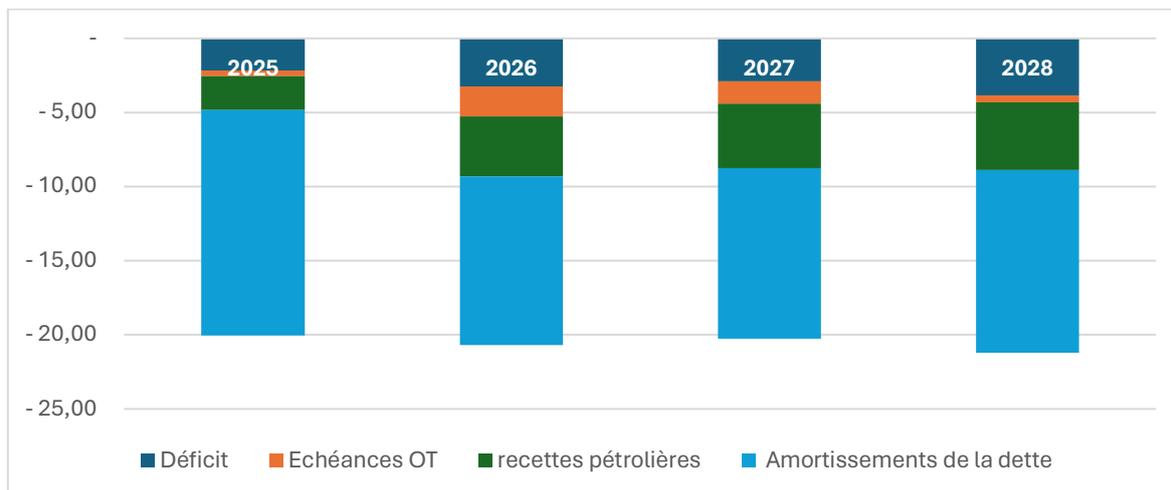
- Le déficit budgétaire,
- Les amortissements de la dette (extérieure et intérieure),
- Ainsi que les recettes des hydrocarbures allouées au FNRH.

Le déficit budgétaire global devrait croître de 2,16 milliards MRU en 2025 à 3,83 milliards MRU en 2028.

Les recettes des hydrocarbures, versées sur le compte du FNRH à la Banque de France, devraient passer de 2,28 milliards MRU en 2025 à 4,57 milliards MRU en 2027, sous l'effet de l'entrée attendue, à partir de 2026, des recettes non fiscales issues du projet GTA.

Les amortissements de la dette constituent la composante la plus importante des besoins de financement. Ils devraient atteindre 15,20 milliards MRU en 2025, incluant un paiement de 5 milliards MRU au titre du remboursement du principal de la dette de l'État envers la BCM, conformément à la nouvelle convention. Ces amortissements devraient ensuite se stabiliser entre 11,3 et 12,3 milliards MRU par an sur la période 2026-2028.

Figure 15: Besoins de financement de l'Etat 2025-2028



B- Ressources de financement de l'État

Ressources de financement de l'État

Pour répondre à ces besoins croissants, l'État prévoit de mobiliser diverses sources de financement :

- Les prêts concessionnels des partenaires techniques et financiers,
- Les émissions de titres publics sur le marché domestique,
- Les prêts budgétaires (FRD-FMI et IDA-BM),
- et les retraits sur le FNRH.

Afin de diversifier ses sources de financement et de renforcer le marché domestique, l'État prévoit de maintenir les émissions nettes de titres publics autour d'une moyenne de 7,12 milliards MRU par an sur la période 2025-2028. Cette stratégie vise également à accroître la part de la dette intérieure par rapport à la dette extérieure, réduisant ainsi l'exposition au risque de change.

Les emprunts extérieurs devraient fortement progresser, passant de 2,78 milliards MRU en 2025 à 11,79 milliards MRU en 2028.

Les prêts budgétaires accordés par le FMI (FRD) et l'IDA joueront un rôle déterminant, notamment en 2025 où leur contribution est estimée à 7,26 milliards MRU. Celle-ci devrait toutefois diminuer progressivement pour atteindre environ 1 milliard MRU en 2028.

Quant aux retraits sur le FNRH, ils sont projetés entre 2,5 et 3 milliards MRU par an sur la période 2026-2028.

Grâce à la combinaison de ces différentes sources, le recours à la trésorerie disponible à la BCM pourra être limité, permettant au Trésor Public de se constituer une réserve de liquidité destinée à faire face aux dépenses imprévues et impératives.

En ce qui concerne les prêts budgétaires, l'État sera en mesure de répondre à ses obligations financières tout en renforçant sa capacité à affronter les défis économiques futurs.

<i>Contribution du FNRH</i>	-	2,54	3,00	2,59
<i>Emprunts extérieurs (net)</i>	- 6,85	- 5,28	- 4,12	0,06
<i>Nouveaux emprunts</i>	2,78	5,49	6,84	11,79
<i>Amortissements de la dette</i>	- 9,63	- 10,76	- 10,96	- 11,73
<i>Financement extérieur exceptionnel</i>	-	-	-	-
<i>Prêt budgétaire</i>	7,26	3,78	1,17	1,00

La hausse anticipée des besoins de financement de l'État au cours des prochaines années exige une gestion rigoureuse et proactive de la dette publique. En diversifiant ses sources de financement et en équilibrant l'endettement entre l'intérieur et l'extérieur, l'État pourra répondre à ses engagements financiers tout en renforçant sa résilience face aux chocs économiques à venir.

CHAPITRE IV : CDMT GLOBAL 2026-2028

1. Comparaison entre CDMT-g 2025-2027 et CDMT-g 2026-2028

1.1. Evolution des agrégats

En comparant les prévisions des deux périodes de programmation budgétaire, les principales tendances suivantes se dégagent :

- Salaires

Les prévisions de la masse salariale dans le CDMT-g 2026-2028 sont systématiquement supérieures à celles du CDMT-g 2025-2027, avec des écarts en nette augmentation : +5,53 % en 2025, +8,64 % en 2026 et +10,87 % en 2027. Cette progression reflète la volonté du gouvernement d'accompagner les besoins croissants en ressources humaines, notamment dans les secteurs prioritaires comme l'éducation et la santé, en lien avec les engagements politiques et les objectifs de développement du capital humain.

- Biens et services

Une baisse notable de -8,29 % est observée en 2025, traduisant un ajustement significatif à la baisse dans les dépenses de fonctionnement. Cette baisse est suivie d'une stabilisation en 2026 et 2027 (0,00 %). Cette tendance témoigne d'une politique rigoureuse de rationalisation du train de vie de l'État, visant à améliorer l'efficacité de la dépense publique courante tout en ménageant des marges pour des dépenses plus productives.

- Subventions et transferts

Ces dépenses demeurent globalement stables, avec 0,00 % d'écart en 2025, une légère hausse de +1,89 % en 2026, puis un retour à la stabilité en 2027 (0,00 %). Cette évolution suggère une volonté de maintenir les dispositifs de soutien social, tout en encadrant leur croissance dans un souci de soutenabilité budgétaire.

- Investissement

Contrairement aux fortes hausses observées dans les analyses précédentes, les nouvelles prévisions révèlent une hausse plus modérée de +4,66 % en 2025, suivie d'une progression de +4,77 % en 2026, puis de +3,09 % en 2027. Bien que les niveaux d'investissement demeurent élevés en volume (passant de 51,19 à 73,48 Mds MRU entre 2025 et 2028), cette tendance traduit une croissance plus progressive, marquant un réajustement réaliste des prévisions d'exécution des projets, dans un contexte de gestion plus rigoureuse des finances publiques.

Tableau 20: Comparaison entre CDMT-g 2025-2027 et CDMT-g 2026-2028 en MDS MRU

	Partie	2025	2026	2027	2028
CDMT-g 2025-2027	Salaires	27,13	28,20	29,50	
	Biens et services	12,02	12,26	12,90	
	Subventions et transferts	14,00	13,25	13,00	
	Investissement	51,19	57	63,91	
CDMT-g 2026-2028	Salaires	28,63	30,64	32,71	34,18
	Biens et services	11,02	12,26	12,90	12,90
	Subventions et transferts	14,00	13,50	13,00	12,90
	Investissement	53,57	59,72	65,88	73,48
Evolution	Salaires	5,53%	8,64%	10,87%	
	Biens et services	-8,29%	0,00%	0,00%	
	Subventions et transferts	0,00%	1,89%	0,00%	
	Investissement	4,66%	4,77%	3,09%	

1.2. Enveloppes sectorielles (2026-2028) en MRU

Tableau 21: Enveloppes sectorielles (2026-2028)

N° Titre	N° Partie	Libellé Titre	CE-2026	CP-2026	CP-2027	CP-2028
1		PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE	16 000 000	316 819 427	337 243 773	343 956 309
	1	Dépenses de personnel		139 830 617	149 289 276	156 007 185
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		172 263 530	181 256 079	181 256 079
	4	Subventions et transferts courants		725 280	698 418	693 045
	6	Dépenses d'investissement	16 000 000	4 000 000	6 000 000	6 000 000
2		MINISTÈRE SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE		142 512 506	147 404 571	148 335 266
	1	Dépenses de personnel		24 424 935	26 077 128	27 250 580
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		85 315 374	89 769 031	89 769 031
	4	Subventions et transferts courants		32 772 197	31 558 412	31 315 655
3		PREMIER MINISTÈRE	20 000 000	486 989 729	490 608 162	483 826 819
	1	Dépenses de personnel		106 608 161	113 819 530	118 941 326
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		113 457 833	119 380 591	119 380 591
	4	Subventions et transferts courants		256 923 735	247 408 041	245 504 902
	6	Dépenses d'investissement	20 000 000	10 000 000	10 000 000	-
5		ASSEMBLEE NATIONALE		520 156 286	538 471 133	538 471 133
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		520 156 286	538 471 133	538 471 133
7		CONSEIL CONSTITUTIONNEL		23 606 090	24 838 382	24 838 382
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		23 606 090	24 838 382	24 838 382
8		COUR DES COMPTES	36 000 000	129 078 134	136 117 662	140 581 683
	1	Dépenses de personnel		93 816 790	100 162 904	104 670 162
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		17 424 435	18 334 030	18 334 030
	4	Subventions et transferts courants		5 836 910	5 620 728	5 577 491
	6	Dépenses d'investissement	36 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000
9		MINISTÈRE DU SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT	590 000 000	845 377 120	879 696 171	882 399 676

	1	Dépenses de personnel		78 361 607	83 662 275	87 427 017
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		561 748 650	591 073 213	591 073 213
	4	Subventions et transferts courants		8 266 863	7 960 683	7 899 447
	6	Dépenses d'investissement	590 000 000	197 000 000	197 000 000	196 000 000
10		MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET DES AFFAIRES DES RETRAITS ET DES ENFANTS DE MARTYRS	14 575 000 000	12 969 225 275	13 444 788 336	13 718 597 349
	1	Dépenses de personnel		5 451 558 286	6 309 570 915	6 593 497 034
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		888 606 296	934 993 574	934 993 574
	4	Subventions et transferts courants		1 365 809 380	1 315 223 847	1 305 106 741
	6	Dépenses d'investissement	14 575 000 000	4 805 000 000	4 885 000 000	4 885 000 000
11		MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA COOPÉRATION AFRICAINE ET DES MAURITANIENS DE L'EXTÉRIEUR	131 000 000	1 876 169 727	1 972 046 731	2 054 090 651
	1	Dépenses de personnel		844 757 119	904 605 354	987 111 910
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		791 956 736	833 298 686	833 298 686
	4	Subventions et transferts courants		197 455 871	190 142 691	188 680 055
	6	Dépenses d'investissement	131 000 000	42 000 000	44 000 000	45 000 000
12		MINISTÈRE DE L'AUTONOMISATION DES JEUNES, DE L'EMPLOI, DES SPORTS ET DU SERVICE CIVIQUE	6 105 697 675	1 907 886 675	2 254 329 210	3 007 036 557
	1	Dépenses de personnel		172 853 003	184 545 418	192 849 828
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		225 190 111	236 945 549	236 945 549
	4	Subventions et transferts courants		104 903 561	101 018 244	100 241 180
	6	Dépenses d'investissement	5 112 160 000	1 066 740 000	1 568 420 000	2 477 000 000
	6	Projets sur prêts	567 000 000	167 400 000	23 400 000	-
	6	Projets sur dons	426 537 675	170 800 000	140 000 000	-
13		HAUT CONSEIL DE LA FATWA ET DES RECOURS GRACIEUX		26 238 075	27 607 763	27 607 763
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		26 238 075	27 607 763	27 607 763

14		MINISTÈRE DE LA JUSTICE	341 595 800	1 019 416 660	1 071 137 205	1 051 314 145
	1	Dépenses de personnel		524 349 357	559 818 281	585 009 698
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		362 512 947	381 436 951	381 436 951
	4	Subventions et transferts courants		1 954 356	1 881 973	1 867 496
	6	Dépenses d'investissement	258 500 000	87 500 000	88 000 000	83 000 000
	6	Projets sur dons	83 095 800	43 100 000	40 000 000	-
15		MINISTÈRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ARTISANAT ET DES METIERS	2 461 676 630	942 968 281	1 088 603 174	1 627 791 613
	1	Dépenses de personnel		204 658 442	223 840 512	233 913 173
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		208 303 739	219 177 669	219 177 669
	4	Subventions et transferts courants		119 369 921	114 948 813	114 064 591
	6	Dépenses d'investissement	1 005 804 270	265 268 090	365 268 090	375 268 090
	6	Projets sur prêts	1 430 800 000	140 000 000	160 000 000	680 000 000
	6	Projets sur dons	25 072 360	5 368 090	5 368 090	5 368 090
18		MINISTÈRE DU COMMERCE ET DU TOURISME	204 000 000	510 576 619	520 996 779	455 118 635
	1	Dépenses de personnel		151 206 922	161 435 116	168 699 579
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		113 117 708	119 022 711	119 022 711
	4	Subventions et transferts courants		154 251 989	148 538 952	147 396 345
	6	Dépenses d'investissement	204 000 000	92 000 000	92 000 000	20 000 000
19		MINISTÈRE DE LA PÊCHES ET DES INFRASTRUCTURES MARITIMES ET PORTUAIRES	3 464 660 667	1 657 413 755	1 507 526 111	1 453 494 597
	1	Dépenses de personnel		250 422 041	268 970 305	289 433 768
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		186 664 466	196 408 778	196 408 778
	4	Subventions et transferts courants		174 821 915	168 347 029	167 052 052
	6	Dépenses d'investissement	1 971 000 000	762 000 000	659 000 000	550 000 000
	6	Projets sur dons	1 493 660 667	283 505 333	214 800 000	250 600 000
20		MINISTÈRE DES DOMAINES, DU PATRIMOINE DE L'ÉTAT ET DE LA RÉFORME FONCIÈRE	74 000 000	277 562 362	293 259 509	292 128 780
	1	Dépenses de personnel		101 351 954	108 207 774	113 077 045

	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		150 210 408	158 051 735	158 051 735
	6	Dépenses d'investissement	74 000 000	26 000 000	27 000 000	21 000 000
21		MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS	34 603 444 938	7 913 296 892	7 862 841 291	14 022 939 355
	1	Dépenses de personnel		92 523 363	98 781 984	103 227 102
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		50 847 950	53 502 329	53 502 329
	4	Subventions et transferts courants		95 452 246	91 916 978	91 209 924
	6	Dépenses d'investissement	25 113 113 333	6 819 473 333	7 268 640 000	11 025 000 000
	6	Projets sur prêts	9 285 869 905	735 000 000	350 000 000	2 750 000 000
	6	Projets sur dons	204 461 700	120 000 000	-	-
22		MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE	21 846 122 476	5 473 565 332	7 758 775 660	7 588 679 510
	1	Dépenses de personnel		193 263 480	206 336 534	215 621 529
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		452 998 734	476 646 303	476 646 303
	4	Subventions et transferts courants		268 457 404	258 514 537	256 525 964
	6	Dépenses d'investissement	15 142 367 143	3 746 695 714	5 875 785 714	5 519 885 714
	6	Projets sur prêts	4 867 362 929	531 400 000	551 492 571	680 000 000
	6	Projets sur dons	1 836 392 404	280 750 000	390 000 000	440 000 000
23		COMMISSION ÉLECTORALE NATIONALE INDÉPENDANTE		43 344 989	45 607 696	45 607 696
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		43 344 989	45 607 696	45 607 696
24		RÉGIONS	724 057 000	446 808 868	457 514 592	459 184 592
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		205 981 868	216 734 592	216 734 592
	6	Dépenses d'investissement	724 057 000	240 827 000	240 780 000	242 450 000
25		MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA RÉFORME DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT	10 886 560 000	13 592 135 263	14 027 271 697	13 693 643 468
	1	Dépenses de personnel		9 646 094 044	10 085 062 681	10 538 883 195
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		783 711 052	824 622 559	824 622 559
	4	Subventions et transferts courants		94 330 166	90 836 456	90 137 714
	6	Dépenses d'investissement	4 988 000 000	2 368 000 000	2 210 000 000	410 000 000
	6	Projets sur dons	5 898 560 000	900 000 000	816 750 000	1 830 000 000
26		MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE	4 576 363 433	1 886 714 077	1 696 708 850	1 392 861 354

	1	Dépenses de personnel		99 662 116	106 403 629	111 191 715
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		188 328 374	198 159 545	198 159 545
	4	Subventions et transferts courants		312 603 588	301 025 677	298 710 095
	6	Dépenses d'investissement	1 902 040 000	576 120 000	651 120 000	674 800 000
	6	Projets sur prêts	1 908 767 571	240 000 000	250 000 000	110 000 000
	6	Projets sur dons	765 555 862	470 000 000	190 000 000	-
27		MINISTÈRE DES MINES ET DE L'INDUSTRIE	1 050 000 000	445 882 179	450 703 872	452 703 242
	1	Dépenses de personnel		43 082 654	45 996 923	48 066 751
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		43 287 656	45 547 370	45 547 370
	4	Subventions et transferts courants		9 511 870	9 159 579	9 089 120
	6	Dépenses d'investissement	1 050 000 000	350 000 000	350 000 000	350 000 000
30		MINISTÈRE DELEGUE AUPRES DU MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE LA PROMOTION DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL, CHARGE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL	50 000 000	44 047 669	40 218 129	40 211 083
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		23 096 482	24 302 171	24 302 171
	4	Subventions et transferts courants		951 187	915 958	908 912
	6	Dépenses d'investissement	50 000 000	20 000 000	15 000 000	15 000 000
32		COUR SUPRÊME	37 000 000	101 344 365	107 041 540	111 256 143
	1	Dépenses de personnel		66 910 696	71 436 782	74 651 386
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		22 433 669	23 604 758	23 604 758
	6	Dépenses d'investissement	37 000 000	12 000 000	12 000 000	13 000 000
33		HAUTE COUR DE JUSTICE		17 171 954	18 068 369	18 068 369
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		17 171 954	18 068 369	18 068 369
34		COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE	1 417 171 241	866 945 820	880 320 045	653 980 361
	1	Dépenses de personnel		177 365 455	194 701 327	203 462 746
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		29 048 978	30 565 401	30 565 401
	4	Subventions et transferts courants		125 531 386	120 882 076	119 952 213
	6	Dépenses d'investissement	860 000 000	280 000 000	280 000 000	300 000 000
	6	Projets sur dons	557 171 241	255 000 000	254 171 241	-

35		MINISTÈRE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE, DE L'INNOVATION ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION	3 022 510 184	687 038 593	820 122 503	1 041 680 623
	1	Dépenses de personnel		96 639 994	103 177 080	107 819 974
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		123 954 189	130 424 881	130 424 881
	4	Subventions et transferts courants		11 444 409	11 020 542	10 935 769
	6	Dépenses d'investissement	973 000 000	305 000 000	325 500 000	342 500 000
	6	Projets sur prêts	2 049 510 184	150 000 000	250 000 000	450 000 000
36		CONSEIL DU PRIX CHINGUITTI		17 437 079	18 347 334	18 347 334
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		17 437 079	18 347 334	18 347 334
37		MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES ARTS, DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT, PORTE PAROLE DU GOUVERNEMENT	790 000 000	1 637 304 121	1 710 689 466	1 748 675 815
	1	Dépenses de personnel		765 077 184	816 829 826	853 586 576
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		124 222 729	130 707 439	130 707 439
	4	Subventions et transferts courants		509 004 208	490 152 201	486 381 799
	6	Dépenses d'investissement	790 000 000	239 000 000	273 000 000	278 000 000
39		MINISTÈRE DES AFFAIRES ISLAMIQUES ET DE L'ENSEIGNEMENT ORIGINEL	234 000 000	1 096 528 542	1 124 560 944	1 138 535 306
	1	Dépenses de personnel		356 480 762	396 609 091	414 456 213
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		139 225 195	146 493 068	146 493 068
	4	Subventions et transferts courants		522 822 584	503 458 785	499 586 025
	6	Dépenses d'investissement	234 000 000	78 000 000	78 000 000	78 000 000
42		MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	355 000 000	2 132 963 105	2 196 876 191	2 244 265 271
	1	Dépenses de personnel		873 111 185	932 171 645	974 118 694
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		529 526 091	557 168 562	557 168 562
	4	Subventions et transferts courants		615 325 830	592 535 984	587 978 015

	6	Dépenses d'investissement	355 000 000	115 000 000	115 000 000	125 000 000
47		HAUTE AUTORITÉ POUR LA PRESSE ET L'AUDIOVISUEL		20 837 701	21 522 281	21 488 814
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		16 319 563	17 171 482	17 171 482
	4	Subventions et transferts courants		4 518 138	4 350 800	4 317 332
53		MINISTÈRE DE LA SANTÉ	14 853 821 201	9 477 736 992	9 655 061 216	8 508 506 909
	1	Dépenses de personnel		3 660 650 765	3 748 124 129	3 916 787 000
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		861 164 332	906 119 077	906 119 077
	4	Subventions et transferts courants		1 172 093 895	1 128 683 010	1 120 000 833
	6	Dépenses d'investissement	7 702 363 000	3 258 228 000	3 238 535 000	1 205 600 000
	6	Projets sur prêts	5 005 532 164	525 600 000	493 600 000	1 210 000 000
	6	Projets sur dons	2 145 926 037	150 000 000	140 000 000	150 000 000
64		MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU TRAVAIL	120 000 000	258 118 910	270 234 843	275 869 265
	1	Dépenses de personnel		119 197 705	127 260 678	132 987 316
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		86 472 069	90 986 109	90 986 109
	4	Subventions et transferts courants		12 449 135	11 988 056	11 895 841
	6	Dépenses d'investissement	120 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000
67		MINISTÈRE DÉLEGUÉ AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE DU BUDGET	2 671 820 000	1 869 704 253	2 165 183 286	2 165 925 638
	1	Dépenses de personnel		1 192 508 545	1 276 735 659	1 398 687 766
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		290 038 870	305 179 562	305 179 562
	4	Subventions et transferts courants		28 316 837	27 268 065	27 058 311
	6	Dépenses d'investissement	257 000 000	86 000 000	86 000 000	85 000 000
	6	Projets sur prêts	2 234 000 000	209 000 000	470 000 000	350 000 000
	6	Projets sur dons	180 820 000	63 840 000	-	-
72		CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL		47 467 322	50 565 344	52 494 734
	1	Dépenses de personnel		40 159 490	42 876 026	44 805 416
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		7 307 832	7 689 317	7 689 317

73		MINISTÈRE DE L'INTERIEUR, DE LA PROMOTION DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL	5 282 614 714	6 870 184 251	7 057 139 427	7 439 271 973
	1	Dépenses de personnel		3 136 951 204	3 229 439 258	3 424 561 366
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		1 368 042 235	1 439 457 164	1 439 457 164
	4	Subventions et transferts courants		727 590 812	700 643 004	695 253 443
	6	Dépenses d'investissement	4 965 200 000	1 562 600 000	1 612 600 000	1 790 000 000
	6	Projets sur dons	317 414 714	75 000 000	75 000 000	90 000 000
75		MINISTÈRE DE L'HABITAT ,DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	12 690 000 000	4 120 683 255	4 100 298 005	5 275 061 801
	1	Dépenses de personnel		108 963 272	116 333 950	121 568 893
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		88 115 091	92 714 900	92 714 900
	4	Subventions et transferts courants		63 604 892	61 249 155	60 778 008
	6	Dépenses d'investissement	12 690 000 000	3 860 000 000	3 830 000 000	5 000 000 000
76		MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	54 130 815 579	8 070 359 231	10 765 346 671	9 471 146 552
	1	Dépenses de personnel		118 676 570	126 704 291	132 405 892
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		68 256 628	71 819 780	71 819 780
	4	Subventions et transferts courants		108 092 700	104 089 267	103 288 580
	6	Dépenses d'investissement	15 116 933 333	4 611 266 667	5 126 666 667	5 379 000 000
	6	Projets sur prêts	33 364 448 500	1 259 000 000	2 865 000 000	3 129 072 300
	6	Projets sur dons	5 649 433 746	1 905 066 667	2 471 066 667	655 560 000
77		MINISTÈRE DE L'ACTION SOCIALE, DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE	137 000 000	997 379 704	1 020 527 120	1 038 896 835
	1	Dépenses de personnel		274 616 156	293 192 205	306 385 642
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		300 561 091	316 251 066	316 251 066
	4	Subventions et transferts courants		381 202 458	367 083 848	364 260 126
	6	Dépenses d'investissement	137 000 000	41 000 000	44 000 000	52 000 000
78		MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURBLE	1 347 959 805	966 486 559	919 457 334	641 378 841
	1	Dépenses de personnel		195 133 847	205 806 926	225 518 082

	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		156 620 250	164 796 185	164 796 185
	4	Subventions et transferts courants		79 602 462	76 654 223	76 064 575
	6	Dépenses d'investissement	791 930 000	316 930 000	300 000 000	175 000 000
	6	Projets sur prêts	210 600 000	70 200 000	72 200 000	-
	6	Projets sur dons	345 429 805	148 000 000	100 000 000	-
80		COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME, A L'ACTION HUMANITAIRE ET AUX RELATIONS AVEC LA SOCIETE CIVILE	353 000 000	248 624 127	257 526 161	306 192 846
	1	Dépenses de personnel		97 489 825	104 084 397	108 768 119
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		45 834 225	48 226 876	48 226 876
	4	Subventions et transferts courants		2 300 077	2 214 889	2 197 851
	6	Dépenses d'investissement	353 000 000	103 000 000	103 000 000	147 000 000
81		MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	12 450 958 084	3 305 489 085	3 271 934 782	3 343 111 018
	1	Dépenses de personnel		324 354 135	358 309 301	378 612 957
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		269 013 118	283 056 217	283 056 217
	4	Subventions et transferts courants		170 426 697	164 114 597	162 852 177
	6	Dépenses d'investissement	1 133 419 467	397 455 134	347 214 667	388 749 667
	6	Projets sur prêts	7 495 225 730	937 000 000	1 067 000 000	1 477 600 000
	6	Projets sur dons	3 822 312 887	1 207 240 000	1 052 240 000	652 240 000
82		MINISTÈRE DU PÉTROLE ET DE L'ÉNERGIE	12 707 995 714	6 573 069 780	6 835 761 059	7 543 429 978
	1	Dépenses de personnel		26 808 207	28 621 613	29 909 565
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		316 327 861	332 840 898	332 840 898
	4	Subventions et transferts courants		3 160 219 426	3 043 174 262	3 019 765 230
	6	Dépenses d'investissement	8 917 610 000	2 718 100 000	3 069 510 000	3 130 000 000
	6	Projets sur prêts	3 336 100 000	275 900 000	285 900 000	955 200 000
	6	Projets sur dons	454 285 714	75 714 286	75 714 286	75 714 286
85		HAUT CONSEIL DE LA JEUNESSE		12 513 923	13 167 178	13 167 178
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		12 513 923	13 167 178	13 167 178
89		TAAZOUR	19 842 097 314	6 765 583 226	6 423 555 213	7 437 416 809
	1	Dépenses de personnel		179 450 609	196 927 528	205 789 124
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		177 368 637	186 627 685	186 627 685

	6	Dépenses d'investissement	19 120 000 000	6 035 000 000	6 040 000 000	7 045 000 000
	6	Projets sur prêts	307 897 314	247 097 314	-	-
	6	Projets sur dons	414 200 000	126 666 667	-	-
95		AUTORITÉ DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS		38 593 975	40 608 669	40 608 669
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		38 593 975	40 608 669	40 608 669
96		Caisse de Retraite		1 500 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000
	4	Subventions et transferts courants		1 500 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000
98		Charge de la dette publique		5 078 600 000	5 536 520 000	5 797 100 000
	3	Charge de la dette publique		5 078 600 000	5 536 520 000	5 797 100 000
99		DÉPENSES COMMUNES	11 053 509 533	8 115 912 305	9 373 399 668	10 666 919 257
	1	Dépenses de personnel		606 251 312	602 000 000	450 000 000
	2	Dépenses d'acquisition de biens et de services		916 060 629	972 719 585	972 719 585
	4	Subventions et transferts courants		1 101 055 615	1 004 720 222	985 453 143
	6	Dépenses d'investissement	11 053 509 533	2 400 796 062	3 593 959 862	5 058 746 529
	7	Crédits non ventilés		3 200 000 000	3 200 000 000	3 200 000 000

ANNEXE 1. Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) 2026-2028

Libellé	CBMT 2026-2028			
	PLFR 2025	2026	2027	2028
Recettes totales et dons	116,955	125,13	134,31	142,63
Recettes non pétrolières et dons	114,68	121,06	129,99	138,06
Recettes non pétrolières hors dons	105,88	113,34	122,37	133,91
Recettes fiscales	76,20	84,09	92,40	104,00
Impôts sur les revenus et les bénéfices	26,03	27,59	29,93	32,75
BIC/BNC/IMF/IS/IBAPP/ RETENUES ET RECETTES GTA	10,46	11,37	12,40	13,80
dont: extractives	2,90	3,22	3,42	3,52
IMF douanes	3,36	3,43	3,54	3,85
ITS	9,84	10,18	11,11	12,20
IRCM	1,40	1,50	1,69	1,70
dont: extractives	0,30	0,33	0,35	0,36
Régime simplifié d'imposition (RSI)	0,97	1,10	1,19	1,20
Taxe sur les biens et services	32,58	36,14	40,81	46,53
TVA intérieure	7,00	7,60	8,51	9,40
TVA sur les importations	14,87	15,61	16,74	19,20
Taxe unique SNIM /TPS-TOF	3,60	3,83	4,76	5,28
dont: extractives	2,20	2,20	2,34	2,40
Taxe sur les produits pétroliers	2,58	3,00	3,40	3,70
Contribution climat	1,29	2,08	2,87	3,72
Droits de consommats ^o (the, tabac, sucre, ciment)	1,24	2,02	2,48	3,10
Autres taxes (assur. véhicules, aéroport...)	2,00	2,00	2,05	2,12
Taxes sur le commerce international	12,67	13,93	14,93	16,95
Importations (Droit de douane)	11,26	12,41	13,36	15,24
Taxe statistique	1,41	1,52	1,57	1,71
Autres recettes fiscales	4,92	6,42	6,74	7,76
Autres taxes douanières DGD	2,70	3,62	3,74	4,06
Droits de timbres DGTCP	0,72	0,91	0,97	1,20
Taxe d'apprentissage et impôts sur la propriété DGTCP	1,50	1,89	2,03	2,50
Recettes non-fiscales	29,68	29,26	29,97	29,91
Recettes de pêche	7,81	8,06	8,32	8,62
Recettes minières	4,89	4,48	4,68	4,58

Dividendes et redevances entreprises publiques	7,67	8,01	8,25	7,87
SNIM	4,65	4,42	4,28	4,18
Dette r�troced�e et recouvrements		-		
Comptes sp�ciaux	5,41	4,00	4,00	4,00
Recettes en capital	1,40	1,71	1,83	1,65
Autres	2,50	3,00	2,89	3,19
Dons	8,80	7,72	7,62	4,15
Projets	7,27	6,28	5,97	4,15
Aide budg�taire	1,53	1,44	1,65	-
D�penses totales et pr�ts nets	119,12	128,40	137,23	146,46
D�penses courantes	65,54	68,68	71,34	72,98
Salaires et traitements	28,63	30,64	32,71	34,18
Biens et services	11,02	12,26	12,90	12,90
Subventions et transferts	14,00	13,50	13,00	12,90
Int�r�ts	3,98	5,08	5,54	5,80
Ext�rieurs	2,75	3,78	3,84	3,80
Int�rieurs	1,23	1,30	1,70	2,00
Comptes sp�ciaux	5,41	4,00	4,00	4,00
D�penses en capital	53,57	59,72	65,88	73,48
Investissements financ�s par ext�rieur	10,05	11,77	12,80	15,94
Investissements financ�s par int�rieur	43,52	47,95	53,08	57,54
Restructuration et pr�ts nets				
R�serves communes (cr�dits non ventil�s)	2,50	3,20	3,20	3,20
Recettes des hydrocarbures (non fiscales)	2,28	4,07	4,32	4,57
Dont : recettes extractives	2,28	4,07	4,32	4,57
Solde global Dons compris	- 2,16	- 3,26	- 2,92	- 3,83
Recettes extractives	17,22	18,72	19,39	19,62
Solde primaire non extractif, dons compris	- 15,40	- 16,90	- 16,77	- 17,65
En milliards de MRU				
	PLFR 2025	2026	2027	2028
		CBMT	CBMT	CBMT
Recettes totales	116,96	125,13	134,31	142,63
dont Recettes fiscales	76,20	84,09	92,40	104,00
Recettes extractives	17,22	18,72	19,39	19,62
Recettes non extractives	90,94	98,70	107,30	118,86
dont Recettes fiscales	70,80	78,33	86,29	97,71
Dons	8,80	7,72	7,62	4,15
D�penses totales	119,12	128,40	137,23	146,46
D�penses courantes	65,54	68,68	71,34	72,98
dont Salaires	28,63	30,64	32,71	34,18
dont biens et services	11,02	12,26	12,90	12,90
dont subventions et transferts	14,00	13,50	13,00	12,90
dont int�r�t	3,98	5,08	5,54	5,80
D�penses d'investissement	53,57	59,72	65,88	73,48

Sur financement extérieur	10,05	11,77	12,80	15,94
Sur financement domestique	43,52	47,95	53,08	57,54
Solde global	- 2,16	- 3,26	- 2,92	- 3,83
Solde primaire hors extractif	- 15,40	- 16,90	- 16,77	- 17,65
PIB	455,700	486,650	517,142	566,182
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	25,67%	25,71%	25,97%	25,19%
dont Recettes fiscales	16,72%	17,28%	17,87%	18,37%
Recettes extractives	3,78%	3,85%	3,75%	3,46%
Recettes non extractives	19,96%	20,28%	20,75%	20,99%
Dont recettes fiscales	15,54%	16,10%	16,69%	17,26%
Dons	1,93%	1,59%	1,47%	0,73%
Dépenses totales	26,14%	26,38%	26,54%	25,87%
Dépenses courantes	14,38%	14,11%	13,80%	12,89%
dont Salaires	6,28%	6,30%	6,32%	6,04%
dont biens et services	2,42%	2,52%	2,49%	2,28%
dont subventions et transferts	3,07%	2,77%	2,51%	2,28%
dont intérêt	0,87%	1,04%	1,07%	1,02%
Dépenses d'investissement	11,76%	12,27%	12,74%	12,98%
Sur financement extérieur	2,21%	2,42%	2,48%	2,82%
Sur financement domestique	9,55%	9,85%	10,26%	10,16%
Solde global	-0,47%	-0,67%	-0,56%	-0,68%
Solde primaire hors extractif	-3,38%	-3,47%	-3,24%	-3,12%
DGI	2025	2026	2027	2028
IS,IBAPP, BIC, BNC	10,46	11,37	12,40	13,80
Dont extractif	2,90	3,22	3,42	3,52
ITS	9,84	10,18	11,11	12,20
IRCM	1,40	1,50	1,69	1,70
Dont extractif	0,30	0,33	0,35	0,36
Régime Simplifié d'Imposition (RSI)	0,97	1,10	1,19	1,20
TVA intérieure	7,00	7,60	8,51	9,40
Taxe unique SNIM et TPS	3,60	3,83	4,76	5,28
Dont extractif	2,20	2,20	2,34	2,40
Autres taxes (assurances, véhicules, aéroport, et IRF)	2,00	2,00	2,05	2,12
TOTAL DGI	35,27	37,58	41,71	45,70
DGD	2025	2026	2027	2028
Impôt minimum forfaitaire douanes	3,36	3,43	3,54	3,85
TVA sur les importations	14,87	15,61	16,74	19,20
Taxe sur les produits pétroliers	2,58	3,00	3,40	3,70
Contribution Climat	1,29	2,08	2,87	3,72
Droits de consommation (the, tabac, sucre, ciment)	1,24	2,02	2,48	3,10
Importations droit de douanes	11,26	12,41	13,36	15,24

Taxes statistique	1,41	1,52	1,57	1,71
Autres taxes douanières	2,7	3,62	3,74	4,06
Total DGD	38,71	43,70	47,69	54,60
DGTCP	2,22	2,80	3,00	3,70
Droits de timbres	0,72	0,91	0,97	1,20
Taxe d'apprentissage et impôts sur la propriété	1,50	1,89	2,03	2,50

ANNEXE 2. TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES PRÉVISIONNELLES (TOFE)

	2026	2027	2028
(en MdS MRU)	Prévision	Prévision	Prévision
Recettes totales et dons (y compris recettes pétrolières)	125,13	134,31	142,63
Revenus non pétroliers et dons	121,06	129,99	138,06
Revenus non pétroliers hors dons	113,34	122,37	133,91
Recettes fiscales	84,09	92,40	104,00
Taxes sur les revenus et profits	27,59	29,93	32,75
IS, IBAPP, BIC, BNC	11,37	12,40	13,80
Dont extractif	3,22	3,42	3,52
Impôt minimum forfaitaire douanes	3,43	3,54	3,85
ITS	10,18	11,11	12,20
IRCM	1,50	1,69	1,70
Dont extractif	0,33	0,35	0,36
Régime Simplifié d'Imposition (RSI)	1,10	1,19	1,20
Taxes sur les biens et services	36,14	40,81	46,53
TVA intérieure	7,60	8,51	9,40
TVA sur les importations	15,61	16,74	19,20
Taxe unique SNIM et TPS	3,83	4,76	5,28
Dont extractif	2,20	2,34	2,40
Taxe sur les produits pétroliers	3,00	3,40	3,70
Contribution climat	2,08	2,87	3,72
Droits de consommation (the, tabac, sucre, ciment)	2,02	2,48	3,10
Autres taxes (assurances, véhicules, aéroport, et IRF)	2,00	2,05	2,12
Taxes sur le commerce international	13,93	14,93	16,95
Importations	12,41	13,36	15,24
Taxes statistique	1,52	1,57	1,71
Autres recettes fiscales	6,42	6,74	7,76
Recettes non fiscales	29,25	29,96	29,91
Recettes de la pêche	8,06	8,32	8,62
Recettes minières	4,48	4,68	4,58
Dividendes et redevances des entreprises publiques	8,01	8,25	7,87
SNIM	4,42	4,28	4,18
Comptes spéciaux	4,00	4,00	4,00
Recettes en capital	1,71	1,83	1,65
Autres	3,00	2,89	3,19
Dons	7,72	7,62	4,15
Projets	6,28	5,97	4,15
Aide budgétaire	1,44	1,65	-

Dépenses, soldes et recettes pétrolières	2025	2026	2027
Dépenses et prêts nets	128,40	137,23	146,46
Dépenses courantes	68,68	71,34	72,98
Salaires et traitements	30,64	32,71	34,18
Biens et services	12,26	12,90	12,90
Transferts courants	13,50	13,00	12,90
Intérêts sur la dette publique	5,08	5,54	5,80
Extérieurs	3,78	3,84	3,80
Intérieurs	1,30	1,70	2,00
Comptes spéciaux	4,00	4,00	4,00
Dépenses d'équipement et prêts nets	59,72	65,88	73,48
Investissements financés par extérieur	11,77	12,80	15,94
Investissements financés par intérieur	47,95	53,08	57,54
Réserves communes	3,20	3,20	3,20
Recettes pétrolières (non fiscales)	4,07	4,32	4,57
Dont GTA	2,82	2,82	2,82
Solde global; dons compris (déficit -)	- 3,26	- 2,92	- 3,83
Solde primaire non extractif dons compris	- 16,90	- 16,77	- 17,65